



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

Recueil spécial du 26 novembre 2019 (n° 1)

SOMMAIRE

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER

SER

. Arrêté DDTM-SER-2019329-0001 du 25 novembre 2019 portant autorisation de circulation d'un petit train touristique sur la commune d'Argeles-sur-Mer

. Arrêté DDTM-SER-2019329-0002 portant convocation de l'ensemble des propriétaires amenés à se prononcer sur le projet d'extension du périmètre d'irrigation de l'association Syndicale Autorisée du Canal d'arrosage de Pézilla-la-Rivière à Pézilla-la-Rivière

UNITÉ DÉPARTEMENTALE DE LA DIRECCTE

. Arrêté UD DIRECCTE/SCRT/20190325-0001 accordant la médaille d'honneur du travail, à l'occasion de la promotion du 1^{er} janvier 2020

DIVERS

CENTRE HOSPITALIER DE PERPIGNAN

. Décision du 21 octobre 2019 portant délégation de signature

PRÉFET DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

Direction Départementale
des Territoires et de la Mer

Service Eau et Risques

Cellule de Veille
Opérationnelle et de
Coordination des Exploitants
Routiers

Dossier suivi par :
Claude Marcerou

☎ : 04.68.38.10.60
☎ : 04.68.38.10.59
✉ : claude.marcerou@pyrenees-orientales.gouv.fr

Perpignan le, **25 NOV. 2019**

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL n°

DDTM|SER| 2019329-0001

portant autorisation de circulation d'un petit
train routier touristique sur la commune
d'Argeles-sur-Mer

LE PRÉFET DES PYRÉNÉES-ORIENTALES
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre national du Mérite

Vu le Code de la route,

Vu le décret n° 85-891 du 16 août 1985, relatif aux transports urbains de personnes et aux transports routiers non urbains de personnes, modifié,

Vu l'arrêté du 4 juillet 1972, relatif aux feux spéciaux des véhicules à progression lente,

Vu l'arrêté du 22 janvier 2015 définissant les caractéristiques et les conditions d'utilisation des véhicules autres que les autocars et les autobus destinés à des usagers de tourisme et de loisirs,

Vu l'arrêté du 2 juillet 1982 modifié relatif aux transports en commun de personnes,

Vu la circulaire du 4 mai 2012, relative à l'accès à la profession de transporteur routier et à l'accès au marché du transport routier et notamment la fiche 8-1 concernant les petits trains routiers touristiques,

Vu la demande de la société « Trainbus » en date du 4 novembre 2019,

Vu le certificat d'inscription du demandeur au registre des entreprises de transport public routier de personnes,

Vu la réception à titre isolé des éléments des petits trains routiers et les procès-verbaux de visite technique périodique réalisés,

Vu le règlement de sécurité et d'exploitation en date du 4 novembre 2019,

Vu l'avis favorable de la ville d'Argeles sur Mer du 2 octobre 2019,

Vu l'avis favorable du groupement de Gendarmerie Départementale des Pyrénées-Orientales en date du 7 novembre 2019,

Vu l'arrêté préfectoral PREF-COORD n° 2018155-019 du 4 juin 2018 portant délégation de signature à Monsieur le Directeur départemental des territoires et de la mer des Pyrénées-Orientales modifié,

Vu la décision portant subdélégation de signature en date du 16 octobre 2019,

Considérant que le règlement de sécurité d'exploitation du 4 novembre 2019 confirme que la catégorie des petits trains est conforme aux pentes des circuits empruntés,

Considérant que, conformément à l'article 4 de l'arrêté du 22 janvier 2015 susvisé, la circulation d'un petit train routier est soumise à autorisation préfectorale,

ARRÊTE

Article 1 :

La société « Trainbus », sise 21 rue des Verdiers – ZA 66700 Argelès-sur-Mer, est autorisée à mettre en circulation ses petits trains routiers, à des fins touristiques, du 1er avril au 31 octobre pour la période 2020 à 2029, sur la commune d'Argeles sur Mer. Les convois sont précisés dans les tableaux joints en annexe 1 (a et b) sachant que les ensembles (locomotives et wagons) de mêmes marques sont interchangeables.

Article 2 :

Le présent arrêté autorise la circulation avec voyageurs et sans voyageur des ensembles routiers listés en annexe 1 sur les itinéraires précisés en annexe 2 et à utiliser les arrêts définis en annexe 3. Tout changement doit faire l'objet d'une information préalable de l'autorité préfectorale.

Le petit train touristique est autorisé à circuler à vide pour les besoins d'exploitation (déplacements du lieu de stationnement au lieu de prise en charge des voyageurs et retour au garage, déplacements pour l'approvisionnement en carburant, les déplacements liés à la visite technique annuelle de l'ensemble routier). Ces déplacements s'inscrivent dans le cadre général du code de la route.

Article 3 :

La longueur et la largeur de l'ensemble routier sont limités respectivement à dix-huit mètres (18 m) et deux mètres cinquante-cinq (2,55 m).

Article 4 :

Le nombre de véhicules remorqués ne doit en aucun cas excéder trois (3).

Le nombre de passagers transportés dans chaque remorque est limité à vingt-cinq (25).

Le nombre total de passagers ne peut excéder soixante-quinze (75) personnes.

Tous les occupants sont transportés assis, aucun voyageur n'est admis sur le véhicule tracteur.

Article 5 :

Des gyrophares doivent être placés à l'avant et à l'arrière du convoi et être conformes aux prescriptions des arrêtés susvisés.

Pour la sécurité des usagers et des tiers et conformément à l'arrêté du 2 juillet 1982 modifié relatif aux transports en commun de personnes, le matériel suivant devra se trouver à bord du petit train, à savoir :

- une boîte de premiers secours,
- une lampe autonome permettant d'éclairer toute partie du véhicule accessible au regard,
- un triangle à positionner en amont en cas d'incident ou de panne.

Conformément à l'article 77 de ce même arrêté, le signal de détresse doit impérativement être utilisé à l'arrêt du véhicule lors de la montée ou de la descente des usagers.

De plus, il est recommandé que le conducteur soit détenteur et utilisateur d'un gilet fluorescent.

Article 6 :

Tout conducteur de petit train routier doit être titulaire du permis de conduire de catégorie D et en possession de la fiche médicale en cours de validité.

Article 7 :

Tout rajout d'arrêts sur le parcours, de modification du trajet ou des caractéristiques routières, ainsi que des véhicules entraîne la perte de validité du présent arrêté en engageant la responsabilité totale de l'exploitant.

Article 8 :

M. le Secrétaire général de la préfecture des Pyrénées-Orientales,
M. le Maire d'Argeles-sur-Mer,
M. le Commandant du Groupement de Gendarmerie des Pyrénées-Orientales,
M. Elalouf responsable de la société « Trainbus »,

sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Le Préfet des Pyrénées-Orientales,
p/Le Préfet et par délégation,
Le Directeur départemental des Territoires
et de la Mer des Pyrénées-Orientales

*Pour le Directeur Départemental
des Territoires et de la Mer,
La Directrice Adjointe,*



Séverine CATHALA

Bon voyage sur nos lignes
Good trip on our lines

INFORMEL DE 9H À 24H 03 68 81 47 43



NOUVEAUX PARCOURS 2020 LIGNE 101

Argelès
à l'été



- Ligne 101
- Ligne 202
- Ligne 102
- Ligne 203
- Ligne 204
- Ligne 201



Nombre d'arrêt élargis pour plusieurs lignes
EX: Arrêt numéro 2 de la ligne 101
Changez avec 3ème ligne à la stop 12

Sens de rotation / Single way

Double sens de rotation / Way & return way

Camping / Campsite

Hôtel ou résidences touristiques / Hotel



Traibus votre voiture de l'été!

Numéros et noms des arrêts / numbers and names of stops

- 1 DEPART CENTRE PLAGE
- 14 ARGELÈS VACANCES

Dernier départ
Last departure

**DERNIERS RETOURS DU «CENTRE PLAGE» VERS TOUTES LES DESTINATIONS
LAST RETURNS FROM «CENTRE PLAGE» STATION ANYWAYS DESTINATIONS**

23H10
23H30
23H45
00H
minuit / midnight

Bon voyage sur une ligne
Good trip on our lines

INFOPLINE DE 9H À 24H 02 63 83 27 43



NOUVEAUX PARCOURS 2020 LIGNE 102

Lignes
Lignes

- Ligne 101
- Ligne 102
- Ligne 201
- Ligne 202
- Ligne 203
- Ligne 204

Nombre d'arrêts des lignes par une ligne
EX: Arrêt numéro 8 est la ligne 102
Changez avec Star Lines et le stop 12
09:00 à 18:00

Nombre d'arrêts des lignes par plusieurs lignes
EX: Arrêt numéro 23 des lignes Change et Elham
Change avec Star Lines et le stop 12

Sens de rotation / Single way

Double sens de rotation / Day & return way

Camping / Campsite

Hôtel ou résidence touristique / Hotel



Numéros et noms des arrêts / numbers, and names of stops

- 1 DEPART CENTRE PLAGE
- 102 SAINT ANDRÉ / LE DOMAINE DE MAÛL
- 21 TOUT LES PAYS

Le port
votre voiture de l'été!

Dernier départ
Last departure

DERNIERS RETOURS DU «CENTRE PLAGE» VERS TOUTES LES DESTINATIONS
LAST RETURNS FROM «CENTRE PLAGE» STATION ANYWAYS DESTINATIONS

00H
23H10
23H30
23H45

Trenbus

Bon voyage sur nos lignes
Good trip on our lines

INFORMATIONS 04 84 81 57 45



NOUVEAUX PARCOURS 2020 LIGNE 202

Argelès Méditerranée

Saint André

- Ligne 191
- Ligne 202
- Ligne 102
- Ligne 205
- Ligne 201
- Ligne 204



Nombre d'arrêt réservés pour plusieurs lignes
EX: arrêt numéro 8 de la ligne 191
Green line at the stop 13



Service de retours / Single way



Double sens de rotation / Way & return way



Camping / Campsite



Maison de vacances individuelle / House



Numéros et noms des arrêts / numbers and names of stops

voiture de l'été!

- 1** DÉPART CENTRE PLAGE
- 12** BOND-POINT DE PEJOL
- 13** GAVIA
- 15** LE CLOS DU THYM
- 49** LE LAGO D'ARGELES / ESPACE JEAN CARIER

Dernier départ
Last departures

DERNIERS RETOURS DU «CENTRE PLAGE» VERS TOUTES LES DESTINATIONS
LAST RETURNS FROM «CENTRE PLAGE» STATION ANYWAYS DESTINATIONS

00H
23H10
23H30
23H45



Bon voyage sur nos lignes
Good trip on our lines

INFORMEZ-VOUS À 3041 02 63 81 67 43



NOUVEAUX PARCOURS 2020

LIGNE 203



- Ligne 011
- Ligne 202
- Ligne 102
- Ligne 205
- Ligne 201
- Ligne 203

18 Horaires d'arrêt des arrêts pour plusieurs lignes
EX: Arrêt numéro 8 de la ligne 102
Changez vos itinéraires à la page 13

13 Horaires d'arrêt des arrêts pour plusieurs lignes
EX: Arrêt numéro 8 de la ligne 102
Changez vos itinéraires à la page 13

- Sens de rotation / Single way
- Double sens de rotation / Way & return way
- Camping / Campsite
- Hôtel ou résidence hôtelière / Hotel



- 1 DEPART CENTRE PLAGE
- 41 LES MARSOUBIS
- 49 LE LAGON D'ARGELÈS / ESPACE JEAN CARRER

Trainbus votre voiture de l'été!

*Dernier départ
Last departure*

DERNIERS RETOURS DU «CENTRE PLAGE» VERS TOUTES LES DESTINATIONS
LAST RETURNS FROM «CENTRE PLAGE» STATION ANYWAYS DESTINATIONS

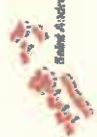
OOH
23H10
23H30
23H45

Bon voyage sur nos lignes
Good trip on our lines

INFOLINE DE PN À 36H 03 68 81 47 45



NOUVEAUX PARCOURS 2020 LIGNE 201



- Ligne 181
- Ligne 201
- Ligne 202
- Ligne 203

- Numéro d'arrêt desservi par plusieurs lignes EX. Arrêt numéro 8 de la ligne verte Green line of the app 15
- Numéro d'arrêt desservi par plusieurs lignes EX. Arrêt numéro 13 de la ligne verte Green line of the app 15
- Change arrêt/Stop from of the app 15
- Sens de rotation / Single way
- Double Sens de rotation / Way & return way
- Camping / Campsite
- Hôtel ou résidence touristique / Hotel

▲ Saint André
▲ Le Domaine de Maré



Trainbus *voiture de l'été!*

Numéros et noms des arrêts / numbers and names of stops

1 DÉPART CENTRE PLAGE

12 BOND-POINT DE PUJOL

13 LE CLOS DU THYM

15 GOROLA

11 LES MARCOULINS

Dernier départ
Last departure

DERNIERS RETOURS DU «CENTRE PLAGE» VERS TOUTES LES DESTINATIONS
LAST RETURNS FROM «CENTRE PLAGE» STATION ANYWAYS DESTINATIONS

23H10
23H30
23H45
OOH
nuit & week-end

Trenbus

Bon voyage sur nos lignes.
Good trip on our lines

NUMÉRIQUE DE MÀ 848 03 05 81 47 45



NOUVEAUX PARCOURS 2020 LIGNE 301

Lignes
Lignes

- Ligne 202
- Ligne 203
- Ligne 204



Monnaie d'arrêt désignée par plusieurs lignes
E.V. : Arrêt réservé à la ligne Orange et Blue
E.Z. : Arrêt réservé à la ligne verte
Ouvrir les 05 du 09 au 18

Monnaie d'arrêt désignée par plusieurs lignes
E.V. : Arrêt réservé à la ligne Orange et Blue
E.Z. : Arrêt réservé à la ligne verte
Ouvrir les 05 du 09 au 18

Sens de rotation / Single way
Doublet Sens de rotation / Way & return way
Campus / Campus
Hôtel ou résidence hôtelière / Hotel



voire voiture de l'été!

Numéros et sens des axes / numbers and names of stops

1 DÉPART CENTRE PLAGE

49

LE LAGON D'ARGELÈS / ESPACE JEAN GARRIER

50

GARE

51

52

53

54

55

56

57

58

59

Dernier départ
Last departure

DERNIERS RETOURS DU «CENTRE PLAGE» VERS TOUTES LES DESTINATIONS
LAST RETURNS FROM «CENTRE PLAGE» STATION ANYWAYS DESTINATIONS

23H10
23H30
23H45

OOH
ouvert / midnight



départ TRAINBUS ARGELES
direction Route de Taxo et accès au réseau

TRAJET 1 - Trainbus pour rejoindre le réseau Route de Taxo

	RUE DES PERRUCHES
	PARTIR A DROITE RUE DES VERDIERS
	OU
	PARTIR A GAUCHE RUE DES ROUGES GORGES
	REPRENDRE LE CHEMIN DE PALAU DEL VIDRE
	PASSER LE ROND-POINT
	PRENDRE A DROITE AVENUE DES FLAMANDS ROSES
	AU ROND-POINT PRENDRE LA 2ème SORTIE
	ROUTE D'ELNE JUSQU'AU PROCHAIN ROND-POINT
	AU ROND-POINT PRENDRE LA 2ème SORTIE
	REPRENDRE AVENUE NELSON MANDELA
	AU ROND-POINT PRENDRE LA 1ère SORTIE ROUTE DE TAXO A LA MER
	OU
	AU ROND-POINT PRENDRE LA 2ème SORTIE POUR REJOINDRE LE CHEMIN DE TAXO D'AVALL



départ TRAINBUS ARGELES

direction

Rond-point de Pujol et accès au réseau

TRAJET 2 - Trainbus pour rejoindre le réseau à partir du Rond-Point de Pujol

	RUE DES PERRUCHES
	PARTIR A DROITE RUE DES VERDIERS
	A L'INTERSECTION PRENDRE A DROITE CHEMIN DE PALAU DEL VIDRE
	A L'INTERSECTION SUIVANTE PRENDRE A DROITE AVENUE DE HURTH (sens village)
	TOUT DROIT SUR L'AVENUE DE HURTH
	A L'INTERSECTION PRENDRE A GAUCHE ALLEE FERDINAND BUISSON
	PASSER LE PETIT ROND-POINT, TOUT DROIT ET REPRENDRE ALLEE FERDINAND BUISSON
	AU ROND-POINT PRENDRE LA 2ème SORTIE RUE DES TRABUCAIRES
	AU ROND-POINT DE PUJOL REJOINDRE LE RESEAU 1ère SORTIE A DROITE AVENUE MOLIERE
	OU
	AU ROND-POINT DE PUJOL REJOINDRE LE RESEAU 2ème SORTIE EN FACE AVENUE DE LA RETIRADA
	OU
	AU ROND-POINT DE PUJOL REJOINDRE LE RESEAU 3ème SORTIE A GAUCHE CHEMIN DE NEGUEBOUS (direction Taxo)



départ TRAINBUS ARGELES
direction
village centre et accès au réseau

TRAJET 3 - Trainbus pour rejoindre le réseau à partir du village

	RUE DES PERRUCHES
	PARTIR A DROITE RUE DES VERDIERS
	A L'INTERSECTION PRENDRE A DROITE CHEMIN DE PALAU DEL VIDRE
	A L'INTERSECTION SUIVANTE PRENDRE A DROITE ROUTE D'ELNE (sens village)
	TOUT DROIT SUR L'AVENUE DE HURTH
	REPRENDRE LA ROUTE NATIONALE (village)
	PASSER L'INTERSECTION ET ARRIVE AU ROND-POINT DES MEDAILLES MILITAIRES PRENDRE LA 2ème SORTIE ROUTE DE COLLIOURE
	OU
	PASSER L'INTERSECTION ET ARRIVE AU ROND-POINT DES MEDAILLES MILITAIRES PRENDRE LA 3ème SORTIE AVENUE DU 8 MAI 1945

**PETIT TRAIN ROUTIER D'ARGELES
LISTE DES ARRETS**

Annexe N°3

A l'arrêté N° DDTM/SEA/2019 329-000-1

En date de

25 NOV. 2019

1	Avenue des Pins - Gare des petits trains
2	Allée des Pins devant l'hôtel « Plage des Pins »
3	Avenue des platanes
4	Rond point de l'arrivée – Avenue du Grau (dans le parking)
5	Avenue du Grau devant les campings « Le Front de Mer » et « La Sardane » (dans le parking)
6	Rond point du port - Avenue EricTabarly)
7	Avenue du Grau - Parkings du port et du Grau
8	Rond point Pierre et vacances (Ancien « Maéva »)
9	Camping « Bois de Valmarie » - Avenue Jordi Barre
10	Route de Collioure devant Crédit Agricole
10	Route de Collioure en face Crédit Agricole
11	Boulevard Herriot – Place Gambetta
11	Avenue de Marasquer – Ecole Curie Pasteur
12	Chemin de Neguebous les demeures de la Massane dans le sens village Taxo
12	Chemin de Neguebous les demeures de la Massane dans le sens Taxo Village
13	Camping « Clos du Thym » dans le sens village Taxo
13	Camping « Clos du Thym » dans le sens Taxo Village
14	Chemin de Neguebous camping « Argeles Vacances »
15	Chemin de Neguebous résidence « Goélia » dans le sens village Taxo
15	Chemin de Neguebous résidence « Goélia » dans le sens Taxo village
16	Chemin de Taxo d'Amont camping « Al Sol »
17	Rue Raymond Uldagar la cave de Taxo
18	Route d'accès à Maél et camping Saint André
19	Rue Béranger camping « Le Texas »
20	Route de Taxo à la Mer dans le camping « Taxo les Pins »
21	Route de Taxo à la Mer devant les campings « Taxo les Pins » et le « Flamenco » sens village
21	Route de Taxo à la Mer devant les campings « Taxo les Pins » et le « Flamenco » sens zone de loisir
22	Route de Taxo à la Mer devant le camping « l'Etoile d'Or »
23	Route de Taxo à la Mer devant le camping « Le Pearl » dans le sens Taxo plage
23	Route de Taxo à la Mer devant le camping « Le Pearl » dans le sens plage Taxo
24	Route de Taxo à la Mer devant le camping « Le Dauphin » dans le sens Taxo plage
24	Route de Taxo à la Mer devant le camping « Le Dauphin » dans le sens plage Taxo
25	Route de Taxo à la Mer parking « Are y Sem »
26	Chemin du Pas de Las Basques camping « Le Méditerranée »
27	Route de Taxo à la Mer devant le camping « Rêve des Iles » dans le sens village
27	Route de Taxo à la Mer devant le camping « Jardins Catalans » dans le sens plage
28	Route de Taxo à la Mer devant le camping « La Sirène »
29	Route de Taxo à la Mer devant le camping « L'hippocampe » dans le sens village
29	Route de Taxo à la Mer devant le camping « La Marinade » dans le sens plage
30	Parking domaine Saint Thomas
31	Espace de loisirs « Argeles nature » Impasse Copernic
32	Espace de loisirs « Karting »
33	Chemin du Pas d'un Diégo camping « Le Littoral »
34	Route du Littoral camping « La Marende » sens espace de loisir
34	Route du Littoral camping « La Marende » sens centre plage
35	Avenue du Tech rond point « Joie et Lumière »
36	Esplanade du Roussillon sens centre plage
36	Esplanade du Roussillon sens espace de loisir
37	Avenue du Tech devant le magasin « Intermarché » sens espace de loisir
37	Avenue du Tech devant le magasin « Intermarché » sens centre plage
38	Boulevard de la mer « Hôtel le Lido » sens centre plage
38	Boulevard de la mer « Hôtel le Lido » sens espace de loisir
39	Boulevard de la Méditerranée devant Costa Blanca
40	Avenue de la Retirada 1939 devant le camping « Le Neptune » sens plage village
40	Avenue de la Retirada 1939 devant le camping « Le Neptune » sens village plage
41	Avenue de la Retirada 1939 devant le camping « Les Marsouins » sens plage village
41	Avenue de la Retirada 1939 devant le camping « Les Marsouins » sens village plage
42	Avenue de la Retirada 1939 en face les campings « Paris- Roussillon » et « Le Pujol » sens plage village
42	Avenue de la Retirada 1939 en face les campings « Paris- Roussillon » et « Le Pujol » sens village plage
43	Camping « Le Soleil »
44	Chemin du Pas d'un Diégo camping « L'Equinoxe »
45	Boulevard de la mer camping « Le Roussillonnais »
46	Rond point de Valmy Résidence « Azuréva »
47	Route d'Elne accès zone commerciale Intermarché
48	Aire multimodale
49	Avenue Molière parking Jean Carrère Le Lagon
50	Avenue de la gare parking de la gare SNCF



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

Direction Départementale
des Territoires et de la Mer
Service Eau Risques

Unité MCGS

Dossier suivi par :
Pierre BOUDIN

☎ : 04.68.38.10.93
📠 : 04.68.38.10.99
✉ : pierre.boudin
@pyrenees-orientales.gouv.fr

Perpignan, le **25 NOV. 2019**

ARRETE PREFECTORAL n°DDIM/SER/2019³²⁹⁻⁰⁰⁰²
portant convocation de l'ensemble des propriétaires
amenés à se prononcer sur le projet d'extension du
périmètre d'irrigation de l'Association Syndicale
Autorisée du Canal d'Arrosage de Pézilla-la-Rivière à
Pézilla-la-Rivière

LE PRÉFET DES PYRÉNÉES-ORIENTALES
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre national du Mérite

Vu l'ordonnance n° 2004-632 du 1^{er} juillet 2004 relative aux associations syndicales de propriétaires, modifiée par les lois n° 2004-1343 du 9 décembre 2004, n° 2005-157 du 23 février 2005, n° 2006-1772 du 30 décembre 2006, n° 2014-366 du 24 mars 2014 et par l'ordonnance n° 2014-1345 du 6 novembre 2014 ;

Vu le décret n° 2006-504 du 3 mai 2006 portant application de l'ordonnance susvisée, modifié par les décrets n° 2010-687 du 24 juin 2010, n° 2011-2036 du 29 décembre 2011, n° 2012-1462 du 26 décembre 2012, n° 2014-1635 du 26 décembre 2014 et 2017-933 du 10 mai 2017 ;

Vu la circulaire INT B 07 00081 C du 11 juillet 2007 de M. le Ministre de l'Intérieur, de l'Outre-Mer et des Collectivités Territoriales relative aux associations syndicales de propriétaires ;

Vu l'arrêté préfectoral n° PREF-SCPPAT/2019259-0001 du 16 septembre 2019 modifiant la délégation de signature accordée à Monsieur Philippe JUNQUET, directeur départemental des territoires et de la mer des Pyrénées-Orientales ;

Vu la décision du 6 septembre 2019 du directeur départemental des territoires et de la mer des Pyrénées-Orientales, portant subdélégation à monsieur Nicolas RASSON, à effet de signer dans le cadre de ses attributions les actes relatifs à l'exercice de l'autorité administrative des associations syndicales de propriétaires, à l'exception des actes dévolus exclusivement au préfet ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2010046-06 du 15 février 2010 approuvant la mise en conformité des statuts de l'Association Syndicale Autorisée « du canal d'arrosage de Pézilla-la-Rivière » à Pézilla-la-Rivière et du périmètre joint aux statuts arrêté à une surface de 776ha 10a 54ca ;

Téléphone :

Adresse Postale : 2 rue Jean Richepin - BP 50909 - 66020 PERPIGNAN CEDEX
+33 (0)4.68.38.12.34
Renseignements :
horaires d'ouverture : 8h00-12h00 / 13h30-17h00

INTERNET : www.pyrenees-orientales.gouv.fr
COURRIEL : ddtm@pyrenees-orientales.gouv.fr

Vu la délibération du conseil syndical de l'Association Syndicale Autorisée du canal d'arrosage de Pézilla-la-Rivière à Pézilla-la-Rivière du 22 juillet 2019, demandant l'extension de son périmètre par l'intégration de parcelles sises sur les communes de Pézilla-la-Rivière et Calce pour une surface d'environ 280 ha supérieure à 7 % du périmètre initial de l'Association Syndicale Autorisée ;

Vu le courrier de monsieur le Président de l'Association Syndicale Autorisée du canal d'arrosage de Pézilla-la-Rivière en date du 6 septembre 2019 demandant à monsieur le préfet à ce que soit lancée la consultation des propriétaires pour une extension du périmètre de son association supérieure au seuil de 7 % ;

Vu le procès-verbal de l'assemblée générale constitutive des propriétaires des immeubles susceptibles d'être inclus dans le périmètre de l'Association Syndicale Autorisée du canal d'arrosage de Pézilla-la-Rivière en date du 13 novembre 2019, convoquée par arrêté préfectoral n°DDTM/SER/20192940004 du 21 octobre 2019 ;

Vu le courrier de monsieur le président de l'association en date du 15 novembre 2019 demandant à monsieur le préfet des Pyrénées-Orientales de convoquer l'ensemble des propriétaires déjà membres et ceux susceptibles d'adhérer à l'association afin de se prononcer sur le projet d'extension ;

Considérant que l'extension du périmètre constitue une modification statutaire de l'association selon la procédure définie aux articles 37 de l'ordonnance et 68 du décret sus-visés ;

Considérant que selon les dispositions de l'ordonnance et du décret sus-visés il appartient à l'autorité administrative compétente dans le département de consulter les propriétaires des immeubles susceptibles d'être inclus dans le périmètre dans les conditions prévues aux articles 13 et 14 de l'ordonnance sus-visée ;

Sur proposition du Directeur Départemental des Territoires et de la Mer ;

Arrête :

Article 1 : Convocation des propriétaires des immeubles susceptibles d'être inclus dans le périmètre

Les propriétaires des immeubles déjà membres de l'association et ceux susceptibles d'y être intégrés situés sur la commune de Pézilla-la-Rivière et sur la commune de Calce, sont convoqués :

le mercredi 11 décembre 2019, à 19 heures

**à la salle polyvalente - centre culturel – 2, rue Ferdinand José
66370 - Pézilla-la-Rivière**

Afin de se prononcer sur le projet d'extension du périmètre de l'Association Syndicale Autorisée du canal de Pézilla-la-Rivière à Pézilla-la-Rivière.

Article 2 : Présidence de la réunion de consultation

Monsieur André GARRIGUES, Président de l'Association Syndicale Autorisée du canal de Pézilla-la-Rivière à Pézilla-la-Rivière est désigné pour présider la réunion fixée à l'article 1.

Article 3 : Modalités de consultation des éventuels futurs propriétaires

Chaque futur propriétaire devra se prononcer sur le projet d'extension du périmètre de l'association dans les conditions ci-après :

- **soit par écrit**, au moyen du bulletin d'acceptation ou de refus, qui lui sera adressé et devra être retourné complété :

- **par courrier recommandé avec accusé de réception reçu au plus tard le vendredi 6 décembre 2019**

- à l'adresse suivante :

**Monsieur le Président de l'ASA du canal d'arrosage de Pézilla-la-Rivière
Consultation pour l'extension du périmètre de l'ASA**

Mairie

31-bis avenue du Canigou – 66370 – PEZILLA-LA-RIVIERE

- **soit par vote en réunion.**

Tout propriétaire qui n'aura pas fait connaître son opposition au projet d'extension du périmètre, par écrit ou par un vote en réunion, sera réputé favorable à ce projet.

Un procès-verbal constatera le nombre des propriétaires convoqués et celui des présents, le vote nominal de chaque propriétaire présent, les acceptations ou les refus d'acceptation formulés par écrit avant la réunion, le nom des propriétaires qui, dûment avisés des conséquences de leur abstention, n'ont pas fait connaître leur opposition par écrit avant cette réunion ou par un vote en réunion, et le résultat des délibérations.

Ce procès-verbal, signé par le président de la réunion consultative, sera transmis au préfet auquel seront annexés les acceptations et refus d'acceptation écrits ainsi que la feuille de présence des futurs membres.

La majorité qualifiée des futurs propriétaires prévue par l'article 14 de l'ordonnance susvisée est exigée pour mener à bien le projet d'extension du périmètre de l'association.

Article 4 : Conditions de publicité

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Pyrénées-Orientales, puis :

- affiché dans les communes de Pézilla-la-Rivière et Calce dans les quinze jours qui suivent sa publication, avec le bulletin d'acceptation ou de refus au projet d'extension ;

- notifié aux propriétaires concernés et en cas d'indivision, à celui ou ceux des co-indivisaires mentionnés sur le fichier immobilier ou à défaut de mention du propriétaire au locataire ou régisseur mentionné sur ce même fichier immobilier, avec annexés la convocation et le bulletin de vote. A défaut d'information au fichier immobilier de mention de l'appartenance de l'immeuble, il fera l'objet d'un dépôt en mairie.

Article 5 : Moyens de recours

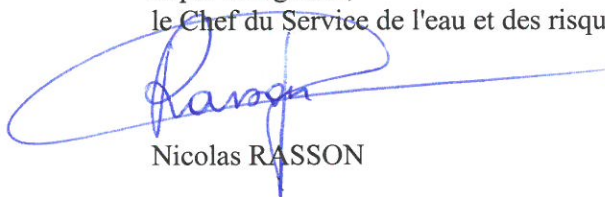
En cas de contestation, le présent arrêté pourra faire l'objet de recours devant le Tribunal Administratif de Montpellier – 6, rue Pitot - CS 99002 – 34063 Montpellier Cedex 02 – dans les deux mois à partir de sa publication au recueil des actes administratifs ou de sa notification à chacun des propriétaires concernés.

Article 6 : Modalités d'exécution

Monsieur le Président de l'Association Syndicale Autorisée du canal d'arrosage de Pézilla-la-Rivière à Pézilla-la-Rivière, Messieurs les Maires des communes de Calce et Pézilla-la-Rivière, et Monsieur le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer des Pyrénées-Orientales, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Pour le Préfet et par délégation, le Directeur Départemental
des Territoires et de la Mer des Pyrénées-Orientales,

Pour le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer
et par délégation,
le Chef du Service de l'eau et des risques,



Nicolas RASSON

PREFET DES PYRENEES-ORIENTALES

DIRECCTE OCCITANIE

Unité Départementale des Pyrénées-Orientales
SCRT

Dossier suivi par : Marie-Anne GUIRAUD

Tél : 04.11.64.30.42

Fax : 04.11.64.39.01

Mail : marie-anne.guiraud@direccte.gouv.fr

ARRETE N° UD DIRECCTE/SCRT/20190325-0001

Accordant la médaille d'honneur du Travail

A l'occasion de la promotion du 1er janvier 2020

Le Préfet des Pyrénées-Orientales

Le Préfet des Pyrénées-Orientales,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,

VU le décret 48-852 du 15 mai 1948 modifié instituant la médaille d'honneur du travail ;

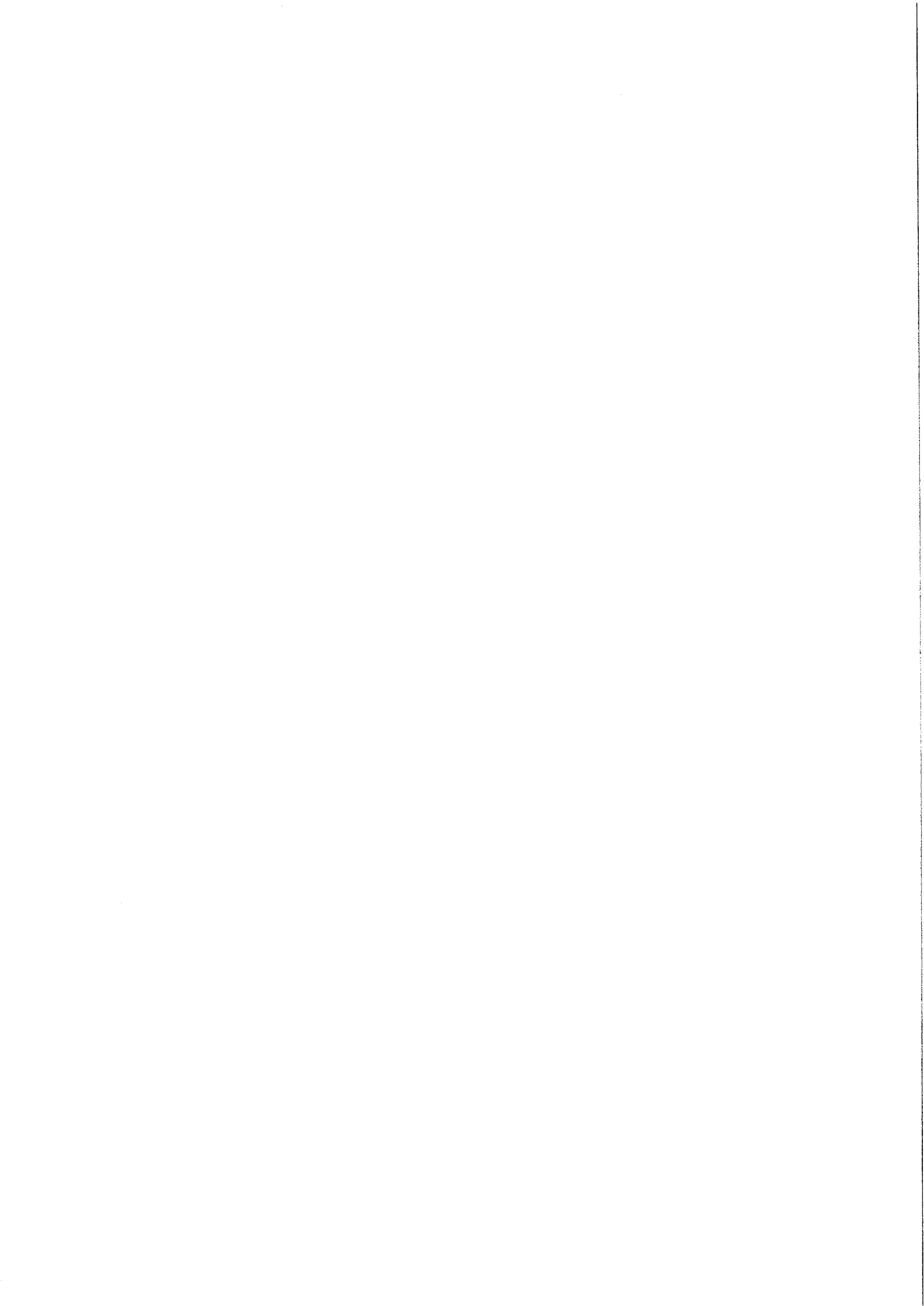
Vu le décret 84-591 du 4 juillet 1984 modifié par les décrets 2000-1015 du 17 octobre 2000 et 2007-1746 du 12 décembre 2007 ;

VU l'arrêté du 17 juillet 1984 portant délégation de pouvoirs aux préfets pour l'attribution de la médaille d'honneur du travail ;

VU l'arrêté n° PREF-COOR-N°2018155-035 du 4 juin 2018 portant délégation de signature de Monsieur le Préfet des Pyrénées-Orientales à Monsieur Christophe LEROUGE, directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de la région Occitanie ;

VU l'arrêté n° UR DIRECCTE/DIRECTION/2019199-001 du 17 juillet 2019 portant subdélégation de signature de Monsieur Christophe LEROUGE, directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de la région Occitanie, pour les compétences de Monsieur le Préfet des Pyrénées-Orientales, à Monsieur Éric DOAT, responsable de l'unité départementale des Pyrénées-Orientales de la DIRECCTE Occitanie ;

Sur proposition du directeur de cabinet,



- **Madame BRON Elisabeth**
Gestionnaire de paie, ELSAN Clinique Saint-Pierre, PERPIGNAN.
demeurant à PERPIGNAN

- **Monsieur BUCHACA José**
Technicien de maintenance, CEMOI CHOCOLATIER ETS TORREMILA,
PERPIGNAN.
demeurant à PEYRESTORTES

- **Madame BUTRON Françoise**
Responsable Administrative, CLE FRANCE, PERPIGNAN.
demeurant à PALAU-DEL-VIDRE

- **Madame CAMPS Céline**
Employée de banque, CREDIT LYONNAIS, VILLEJUIF.
demeurant à THUIR

- **Monsieur CARGOL Maxime**
Employé de banque, BANQUE POPULAIRE DU SUD, PERPIGNAN.
demeurant à PERPIGNAN

- **Madame CAROLA Karine**
Réviseur comptable, BANQUE POPULAIRE DU SUD, NIMES.
demeurant à PEZILLA-LA-RIVIERE

- **Madame CARRERE Nathalie**
Psychologue, POLE EMPLOI, PERPIGNAN.
demeurant à BAHO

- **Monsieur CAYRE Jean Pierre**
Chef de projet Informatique, REPUBLIC TECHNOLOGIES FRANCE,
PERPIGNAN.
demeurant à CANET-EN-ROUSSILLON

- **Madame CAYSSIALS ANGLADE Fabienne**
Employée de Banque, BANQUE POPULAIRE DU SUD, PERPIGNAN.
demeurant à TOULOUGES

- **Monsieur CHARPEIL Franck**
Chef d'atelier, REPUBLIC TECHNOLOGIES FRANCE, PERPIGNAN.
demeurant à CABESTANY

- **Monsieur CHAUMONT Didier**
Agent de laboratoire, VEOLIA EAU - COMPAGNIE GENERALE DES EAUX,
PERPIGNAN.
demeurant à BAGES

- **Madame CHEVALIER Hélène**
Hôtesse de l'air, SOCIETE AIR FRANCE, TREMBLAY-EN-FRANCE.
demeurant à SAINT-LAURENT-DE-CERDANS

- **Madame CLERGUE Sylvie**
Gestionnaire juriste, EQUAD RCC, ISSY-LES-MOULINEAUX.
demeurant à SAINTE-MARIE

- **Monsieur COLL Arnaud**
Maçon, EIFFAGE CONSTRUCTION ROUSSILLON, RIVESALTES.
demeurant à SALEILLES

- **Madame COMMES ISABELLE**
Employée administratif, Clinique Notre Dame d'Espérance, PERPIGNAN.
demeurant à ELNE

- **Monsieur CORMIER Eric**
Responsable de rayon, LEROY MERLIN - PERPIGNAN, PERPIGNAN.
demeurant à SAINT-CYPRIEN
- **Madame COSTARD Gwenaëlle**
Secrétaire, SAS POLYEXPERT LANGUEDOC ROUSSILLON, BOUJAN-SUR-LIBRON.
demeurant à VILLELONGUE-DELS-MONTS
- **Madame DAGUTS Laurence**
Directeur de supermarché, DISTRIBUTION CASINO FRANCE, SAINT-ÉTIENNE.
demeurant à CANOHES
- **Monsieur DELAPLACE Benoît**
Conseiller emploi, POLE EMPLOI OCCITANIE, MONTPELLIER.
demeurant à PRADES
- **Madame DELCROIX Cécile**
INFIRMIERE, ASSOCIATION JOSEPH SAUVY, SORÈDE.
demeurant à SOREDE
- **Monsieur DELENGAIGNE Eric**
Ouvrier en Esat, ESAT CHARLES DE MENDITTE, BOMPAS.
demeurant à PERPIGNAN
- **Madame DELMAS DALLE Séverine**
Assistante sociale, C.A.F des Pyrénées-Orientales, PERPIGNAN.
demeurant à PEZILLA-LA-RIVIERE
- **Madame DELORMEL Ludivine**
Aide-soignante, Clinique Notre Dame d'Espérance, PERPIGNAN.
demeurant à SAINT-CYPRIEN
- **Madame DEVOYON Carine**
Chef de Zone Expert, DIPA CHOCOLATIER, PERPIGNAN.
demeurant à PEZILLA-LA-RIVIERE
- **Madame DOUARD Isabelle**
Opératrice de fabrication, REPUBLIC TECHNOLOGIES FRANCE, PERPIGNAN.
demeurant à PERPIGNAN
- **Madame DOUCHEZ Cathy**
Directrice Adjointe, SOC EXPLOIT SANTAIRE MER AIR SOLEIL, COLLIOURE.
demeurant à VILLELONGUE-DE-LA-SALANQUE
- **Madame DOUTRES Angélique**
Ouvrière en ESAT, ESAT JOAN CAYROL, BOMPAS.
demeurant à VILLEMOLAQUE
- **Madame DRAGA Isabelle**
Compte clé, DIPA CHOCOLATIER, PERPIGNAN.
demeurant à SAINT-FELIU-D'AVALL
- **Monsieur DROMMI Franck**
Agent Logistique, CEMOI CHOCOLATIER ETS TORREMILA, PERPIGNAN.
demeurant à CANOHES
- **Monsieur DROUIN Yann**
Employé de banque, BANQUE POPULAIRE DU SUD, PERPIGNAN.
demeurant à CORBERE-LES-CABANES

- **Madame DUCES Nolwenn**
Employée de banque, BANQUE POPULAIRE DU SUD, NIMES.
demeurant à CLAIRA
- **Monsieur ESCANDE Hubert**
Kinésithérapeute, UGECAM LRMP, SAILLAGOUSE.
demeurant à BOURG-MADAME
- **Madame ESDOLUC Marie Laure**
Secrétaire Médicale, MAGNESCAN, PERPIGNAN.
demeurant à CORNEILLA-LA-RIVIERE
- **Monsieur ESPINET Christophe**
Opérateur de fabrication, REPUBLIC TECHNOLOGIES FRANCE, PERPIGNAN.
demeurant à ELNE
- **Madame FERNANDEZ Stéphanie**
Employée de banque, BANQUE POPULAIRE DU SUD, PERPIGNAN.
demeurant à PERPIGNAN
- **Monsieur FERRON Alexandre**
Agent de Maîtrise, CHRONOPOST, RIVESALTES.
demeurant à TOULOUGES
- **Madame FONS Claire**
Réfèrent technique prestations familiales, C.A.F des Pyrénées-Orientales,
PERPIGNAN.
demeurant à PEZILLA-LA-RIVIERE
- **Monsieur FONTAINE Fabrice**
conducteur de process, CEMOI CHOCOLATIER ETS TORREMILA, PERPIGNAN.
demeurant à PERPIGNAN
- **Madame FOURO FLORENCE**
ASSISTANTE D'EXPLOITATION, ONYX LANGUEDOC ROUSSILLON, PIA.
demeurant à SAINT-FELIU-D'AVALL
- **Madame GACON Sonia**
Responsable d'équipe, ACTION LOGEMENT SERVICES, PARIS.
demeurant à RIVESALTES
- **Monsieur GARCIA Antoine**
Technicien Géomètre, SCP FERRIER-LEDUC-BOYER-PASTOR-PRATS,
PERPIGNAN.
demeurant à TORREILLES
- **Monsieur GASCHT Cyril**
technicien géomètre, SCP FERRIER-LEDUC-BOYER-PASTOR-PRATS,
PERPIGNAN.
demeurant à SOREDE
- **Madame GHELFI Carole**
Agent CAF, C.A.F des Pyrénées-Orientales, PERPIGNAN.
demeurant à PERPIGNAN
- **Monsieur GIL Antoine**
Agent de service logistique, ASSOCIATION JOSEPH SAUVY, SORÈDE.
demeurant à ORTAFFA
- **Monsieur GIPULO Pierre Jean**
Employé de banque, BANQUE POPULAIRE DU SUD, PERPIGNAN.
demeurant à CABESTANY

- **Madame GRANDAUD Catherine**
INFIRMIERE, ELSAN Clinique Saint-Pierre, PERPIGNAN.
demeurant à BAHO

- **Madame GUERIN Elodie**
Educatrice, LE VAL DE SOURNIA, MARQUIXANES.
demeurant à PRADES

- **Madame GUILLEMAUD Laurence**
Employée de bureau, C.P.A.M des Pyrénées-Orientales, PERPIGNAN.
demeurant à PERPIGNAN

- **Monsieur GUIMENEUF Erwan**
technicien méthodes maintenance, CEMOI CHOCOLATIER ETS TORREMILA,
PERPIGNAN.
demeurant à SAINT-ESTEVE

- **Monsieur HALLER Laurent**
Cadre chargé de partenariat, C.P.A.M des Pyrénées-Orientales, PERPIGNAN.
demeurant à VINCA

- **Madame HENRIC Maria José**
Vendeuse, BURTON, MARNE LA VALLEE.
demeurant à SAINT-LAURENT-DE-LA-SALANQUE

- **Madame HERY Flavie**
Responsable achats, REPUBLIC TECHNOLOGIES FRANCE, PERPIGNAN.
demeurant à PERPIGNAN

- **Monsieur HOUZEAU Jacques**
Aide Médico Psychologique, LE VAL DE SOURNIA, MARQUIXANES.
demeurant à PRADES

- **Monsieur JEAN BART JOEL**
Vendeur, RELAIS FNAC, PERPIGNAN.
demeurant à PERPIGNAN

- **Monsieur JIMENEZ José**
Directeur de travaux, SA FRANCOIS FONDEVILLE, PERPIGNAN.
demeurant à BAIXAS

- **Madame JOUANOLLE Nadine Marie Odette**
Vendeuse, VETIR, MONTREVAULT-SUR-EVRE.
demeurant à SAINT-ESTEVE

- **Madame JUNY Nathalie**
Agent administratif, C.P.A.M des Pyrénées-Orientales, PERPIGNAN.
demeurant à CAMELAS

- **Madame LAGROS Sabine**
Aide soignante, CLINIQUE LE FLORIDE, LE BARCARES.
demeurant à SAINT-LAURENT-DE-LA-SALANQUE

- **Madame LARGET Agnès**
ASH serveuse, SOC EXPLOIT SANITAIRE MER AIR SOLEIL, COLLIOURE.
demeurant à ARGELES-SUR-MER

- **Madame LARTIGA Christelle**
Hôtesse de caisse, AUCHAN HYPERMARCHE, VILLENEUVE-D'ASCQ.
demeurant à LLUPIA

- **Madame LAUMONIER Barbara**
Responsable d'agence MAAF, MAAF ASSURANCES, CHAURAY.
demeurant à BOMPAS

- **Madame LOPEZ Marjorie**
employée, MUTUELLE VIASANTE, PERPIGNAN.
demeurant à PERPIGNAN

- **Monsieur LOUDET Thierry**
Cadre Commercial, DISTRIBUTION SANITAIRE CHAUFFAGE, VERNEUIL-EN-
HALATTE.
demeurant à PERPIGNAN

- **Monsieur MADERN Thierry**
Ouvrier pâtissier, AUCHAN HYPERMARCHÉ, VILLENEUVE-D'ASCQ.
demeurant à BANYULS-DELS-ASPRES

- **Madame MAIGNIEN Peggy**
Directrice d'agence, CIC SUD OUEST, BORDEAUX.
demeurant à CLAIRA

- **Madame MALET Carine**
Conseiller de clientèle, BANQUE POPULAIRE DU SUD, PERPIGNAN.
demeurant à THUIR

- **Madame MARIS Claudine**
Aide Médico Psychologique, ASSOCIATION JOSEPH SAUVY, SORÈDE.
demeurant à VILLELONGUE-DELS-MONTS

- **Monsieur MARTIN David**
Responsable équipe maintenance, CEMOI CHOCOLATIER ETS TORREMILA,
PERPIGNAN.
demeurant à LE SOLER

- **Monsieur MARTINEZ Manuel**
Croupier, SAS CASINO DU BOULOU, LE BOULOU.
demeurant à PERPIGNAN

- **Monsieur MARY Gilles**
Cadre bancaire, BANQUE POPULAIRE DU SUD, PERPIGNAN.
demeurant à CANET-EN-ROUSSILLON

- **Madame MASSA Murielle**
Agent de service, ASSOCIATION JOSEPH SAUVY, SORÈDE.
demeurant à SOREDE

- **Madame MAUVE Pascale**
Chargée de Clientèle, GENERALI IARD, PARIS.
demeurant à PERPIGNAN

- **Madame MESTRES Muriel**
Responsable Adjointe, EPAF VACANCES, MONTREUIL.
demeurant à CERBERE

- **Monsieur MEUNIER Nicolas**
Préparateur de commandes, REPUBLIC TECHNOLOGIES FRANCE, PERPIGNAN.
demeurant à SAINT-ESTEVE

- **Monsieur MINEO Philippe**
Mécanicien Tourneur Fraiseur, REPUBLIC TECHNOLOGIES FRANCE,
PERPIGNAN.
demeurant à RIVESALTES

- **Monsieur MULLER Franck**
Responsable Qualité Environnement, REPUBLIC TECHNOLOGIES FRANCE,
PERPIGNAN.
demeurant à SAINT-NAZAIRE

- **Monsieur MURCIA Christophe**
Ouvrier d'entretien, ASSOCIATION JOSEPH SAUVY, SORÈDE.
demeurant à VILLELONGUE-DELS-MONTS

- **Monsieur NAUTHON Vincent**
Gestionnaire e copropriétés, FONCIA ROUSSILLON, PERPIGNAN.
demeurant à PERPIGNAN

- **Madame NIDCOURI R'KIA**
Auxiliaire de puériculture, Clinique Notre Dame d'Espérance, PERPIGNAN.
demeurant à PERPIGNAN

- **Madame NIETO Josette**
AISIL, ASSOCIATION JOSEPH SAUVY, SORÈDE.
demeurant à SOREDE

- **Madame NOU Fabienne**
employée, SETRADA, LE BOULOU.
demeurant à SAINT-JEAN-PLA-DE-CORTS

- **Monsieur PARENT Serge**
Adjoint vendeur en prêt à poerter, BURTON, PERPIGNAN.
demeurant à PEZILLA-LA-RIVIERE

- **Madame PARE Véronique**
Attaché Technique Commercial, DISTRIBUTION SANITAIRE CHAUFFAGE,
VERNEUIL-EN-HALATTE.
demeurant à PASSA

- **Madame PAYSANT Virginie**
responsable frais, SAS SOVECA-INTERMARCHE, CABESTANY.
demeurant à PERPIGNAN

- **Monsieur PEJOUAN Ludovic**
Opérateur de Fabrication, REPUBLIC TECHNOLOGIES FRANCE, PERPIGNAN.
demeurant à PERPIGNAN

- **Monsieur PEROY Vincent**
Nivoculteur, ALTI SERVICE FONT ROMEU PYRENEES 2000, FONT-ROMEU-
ODEILLO-VIA.
demeurant à EGAT

- **Monsieur PIERSON Michel**
Vendeur en poissonnerie, SAS SOVECA-INTERMARCHE, CABESTANY.
demeurant à SAINT-NAZAIRE

- **Monsieur PINERO Michel**
Manutentionnaire Hôte de caisse, AUCHAN HYPERMARCHE, VILLENEUVE-
D'ASCQ.
demeurant à TOULOUGES

- **Madame PINOL Florence**
Caissière, SAS SOVECA-INTERMARCHE, CABESTANY.
demeurant à PERPIGNAN

- **Madame PLACE Sandrine**
Coordinatrice Administrative, BUT INTERNATIONAL, PERPIGNAN.
demeurant à CORBERE-LES-CABANES
- **Monsieur PRATX Laurent**
Ouvrier en ESAT, ESAT CHARLES DE MENDITTE, BOMPAS.
demeurant à PERPIGNAN
- **Madame PRIEU Céline**
Technicienne, PERNOD SAS - CAVES BYRRH, THUIR.
demeurant à CANOHES
- **Monsieur PUJADE Robert**
Agent de Maitrise Principal, COMMUNE D AMELIE-LES-BAINS-PALALDA,
AMÉLIE-LES-BAINS-PALALDA.
demeurant à AMELIE-LES-BAINS-PALALDA
- **Monsieur PUJOL David**
Directeur de Jeux, CASINO DE CANET PLAGE, CANET-EN-ROUSSILLON.
demeurant à PERPIGNAN
- **Madame RESPAUT Marguerite**
Agent soin nuit, ASSOCIATION JOSEPH SAUVY, SORÈDE.
demeurant à SAINT-ANDRE
- **Madame REVEL Armelle**
Employée de Banque, BANQUE POPULAIRE DU SUD, PERPIGNAN.
demeurant à LE SOLER
- **Monsieur RODRIGUEZ Joseph Marie**
chauffeur préparateur, SETRADA, LE BOULOU.
demeurant à CERET
- **Madame ROIG Karine**
Assistant Manager, C.P.A.M des Pyrénées-Orientales, PERPIGNAN.
demeurant à CABESTANY
- **Madame ROUSSELEAU Graziella**
Conseiller de mode, VETIR, MONTREVAULT-SUR-EVRE.
demeurant à BANYULS-DELS-ASPRES
- **Monsieur ROUSSEL René**
Agent logistique, CEMOI CHOCOLATIER ETS TORREMILA, PERPIGNAN.
demeurant à BAHO
- **Monsieur SALLES Alexandre**
Opérateur de Fabrication, REPUBLIC TECHNOLOGIES FRANCE, PERPIGNAN.
demeurant à SAINT-LAURENT-DE-CERDANS
- **Monsieur SANCHEZ Lionel**
Opérateur de Fabrication, REPUBLIC TECHNOLOGIES FRANCE, PERPIGNAN.
demeurant à SAINT-ESTEVE
- **Monsieur SANCHO Alain**
Ordonnanceur, CEMOI CHOCOLATIER ETS TORREMILA, PERPIGNAN.
demeurant à POLLESTRES
- **Monsieur SAVY Olivier**
Conseiller commercial de vente, LEROY MERLIN - PERPIGNAN, PERPIGNAN.
demeurant à POLLESTRES

- **Monsieur SEAPHANH Toncheo**
Ouvrier, DIAM FRANCE SAS, CERET.
demeurant à REYNES

- **Monsieur SEBASTIA Rémi**
Responsable d'exploitation, ONET, CABESTANY.
demeurant à CASES-DE-PENE

- **Monsieur SERRA Patrick**
Chef de secteur, POMONA EPISAVEURS, SAINT-ALBAN.
demeurant à LLUPIA

- **Monsieur SIDDI Fabien**
Opérateur de Fabrication, REPUBLIC TECHNOLOGIES FRANCE, PERPIGNAN.
demeurant à TOULOUGES

- **Madame SOHM Sylvie**
Conseillère de vente, AUCHAN HYPERMARCHÉ, VILLENEUVE-D'ASCQ.
demeurant à PERPIGNAN

- **Madame SOURDET Cécile**
conseiller clientèle, BANQUE POPULAIRE DU SUD, PERPIGNAN.
demeurant à LATOUR-BAS-ELNE

- **Monsieur THOLLET Jean Pierre**
Ingénieur concepteur, INFORMATIQUE BANQUES POPULAIRES, SAINT-ESTÈVE.
demeurant à ALENYA

- **Monsieur TORAL David**
Chauffeur livreur expert, DARTY GRAND EST, LIMONEST.
demeurant à SAINTE-MARIE

- **Monsieur TRUILLET Mathieu**
Contremaître, REPUBLIC TECHNOLOGIES FRANCE, PERPIGNAN.
demeurant à BAHO

- **Monsieur VERRECHIA Jérôme**
Directeur Commercial, DIPA CHOCOLATIER, PERPIGNAN.
demeurant à PERPIGNAN

- **Monsieur WALLART Jean Marc**
Directeur agence bancaire, BANQUE POPULAIRE DU SUD, PERPIGNAN.
demeurant à CORNEILLA-DEL-VERCOL

- **Monsieur ZAHTI Karim**
responsable commercial, DISTRIBUTION CASINO FRANCE, SAINT-ÉTIENNE.
demeurant à THEZA

- **Madame ZEGHARI Samia**
responsable de Pôle, MUTUELLE VIASANTE, PERPIGNAN.
demeurant à SAINT-LAURENT-DE-LA-SALANQUE

Article 2 : La médaille d'honneur du travail Vermeil est décernée à :

- **Madame ARIZA Marie Pilar**
Hôtesse de caisse, AUCHAN HYPERMARCHÉ, VILLENEUVE-D'ASCQ.
demeurant à BOMPAS

- **Madame BALDENWECK Elisabeth**
Ouvrier vendeur produits frais, AUCHAN HYPERMARCHÉ, VILLENEUVE-D'ASCQ.
demeurant à LATOUR-BAS-ELNE
- **Monsieur BARBOUTY Christian**
technicien géomètre, SCP FERRIER-LEDUC-BOYER-PASTOR-PRATS,
PERPIGNAN.
demeurant à PERPIGNAN
- **Madame BARDES Corinne**
Ouvrière en ESAT, ESAT CHARLES DE MENDITTE, BOMPAS.
demeurant à PERPIGNAN
- **Madame BELOTTI Sandra**
Conseillère clientèle, LA HALLE, PARIS.
demeurant à TROUILLAS
- **Madame BENTATA Fatima**
Ouvrière en ESAT, ESAT CHARLES DE MENDITTE, BOMPAS.
demeurant à PERPIGNAN
- **Madame BLANC Sabine**
Ouvrière en ESAT, ESAT JOAN CAYROL, BOMPAS.
demeurant à PERPIGNAN
- **Madame BLANRUE Nadine**
Assistante commerciale, DIPA CHOCOLATIER, PERPIGNAN.
demeurant à ELNE
- **Monsieur BONIKOWSKI Franck**
Manager service sécurité, CARREFOUR HYPERMARCHÉS, PERPIGNAN.
demeurant à MARQUIXANES
- **Monsieur BORDONADO Philippe**
Employé de banque, BANQUE POPULAIRE DU SUD, NIMES.
demeurant à RIVESALTES
- **Madame BOUIX Véronique**
Employée CPAM, C.P.A.M des Pyrénées-Orientales, PERPIGNAN.
demeurant à SAINT-ESTEVE
- **Monsieur CAHET Lionel**
Employé de banque, BANQUE POPULAIRE DU SUD, PERPIGNAN.
demeurant à MILLAS
- **Madame CALCET Corinne**
Chargée de Clientèle, DIPA CHOCOLATIER, PERPIGNAN.
demeurant à TOULOUGES
- **Monsieur CAPPONI Patrick**
Directeur agence, ONET, CABESTANY.
demeurant à CABESTANY
- **Madame CASTILLO GUTIERREZ Anita**
Opératrice de fabrication, REPUBLIC TECHNOLOGIES FRANCE, PERPIGNAN.
demeurant à TOULOUGES
- **Madame CHAIGNEAU Sophie**
Personnel navigant commercial, SOCIÉTÉ AIR FRANCE, TREMBLAY-EN-FRANCE.
demeurant à L'ALBERE

- **Monsieur CHAUMONT Didier**
Agent de laboratoire, VEOLIA EAU - COMPAGNIE GENERALE DES EAUX,
PERPIGNAN.
demeurant à BAGES

- **Madame CODINA Christine**
Employée de banque, BANQUE POPULAIRE DU SUD, PERPIGNAN.
demeurant à POLLESTRES

- **Madame COME Agnès**
Assistante de gestion finance clients, DIPA CHOCOLATIER, PERPIGNAN.
demeurant à ARGELES-SUR-MER

- **Madame CORNEE Florence**
Médecin spécialiste, SOC EXPLOIT SANITAIRE MER AIR SOLEIL,
COLLIOURE.
demeurant à PERPIGNAN

- **Monsieur COSTE JEAN PIERRE**
BRIGADIER 3ème échelon, SETRADA, LE BOULOU.
demeurant à REYNES

- **Monsieur CROZE Jean Claude**
Ouvrier en ESAT, ESAT CHARLES DE MENDITTE, BOMPAS.
demeurant à PERPIGNAN

- **Madame DECAMPS Sophie**
Chargée de planification, AUCHAN HYPERMARCHÉ, VILLENEUVE-D'ASCQ.
demeurant à PONTEILLA

- **Monsieur DELPRAT JEAN FRANCOIS**
INGENIEUR TRAVAUX PUBLIC, EUROVIA LANGUEDOC ROUSSILLON,
SOLER (LE).
demeurant à TROUILLAS

- **Madame DEPLANQUE Sylvie**
Employée de banque, BANQUE POPULAIRE DU SUD, PERPIGNAN.
demeurant à PERPIGNAN

- **Monsieur DESNOS Christophe**
Conducteur de Travaux, VINCI AUTOROUTE, NARBONNE.
demeurant à PERPIGNAN

- **Monsieur DIAS Frédéric**
Chargé d'affaires Immobilier, COFINANCE ECUREUIL, MONTPELLIER.
demeurant à VILLELONGUE-DELS-MONTS

- **Monsieur DORCA Thierry**
Ouvrier en ESAT, ESAT- SAVS LA ROSELIÈRE, ELNE.
demeurant à PERPIGNAN

- **Madame DUMONT MARIE JOSE**
Responsable régional engagement, BANQUE POPULAIRE DU SUD, NIMES.
demeurant à LE BOULOU

- **Madame ERRE Martine**
Agent de service, CGS POLE SANITAIRE CERDAN, ERR.
demeurant à ANGOUSTRINE-VILLENEUVE-DES-ESCALDES

- **Monsieur ESCANDE Hubert**
Kinésithérapeute, UGECAM LRMP, SAILLAGOUSE.
demeurant à BOURG-MADAME
- **Madame FAGEDE Nathalie**
Agent de service Hospitalier, ELSAN Clinique Saint-Pierre, PERPIGNAN.
demeurant à TOULOUGES
- **Monsieur FAIGT Jean Michel**
Chef de chantier, EUROVIA LANGUEDOC ROUSSILLON, SOLER (LE).
demeurant à CABESTANY
- **Monsieur GALIMARD Bruno**
Ouvrier en ESAT, ESAT JOAN CAYROL, BOMPAS.
demeurant à PERPIGNAN
- **Madame GARCIA Carole**
Assistante de direction, DIPA CHOCOLATIER, PERPIGNAN.
demeurant à PONTEILLA
- **Monsieur GARCIA Frédéric**
Employé de banque, BNP PARIBAS, COUDEKERQUE-BRANCHE.
demeurant à ALENYA
- **Madame GARRIDO RIBOT Christelle**
Infirmière, CGS POLE SANITAIRE CERDAN, ERR.
demeurant à LATOUR-DE-CAROL
- **Madame GELADA NATHALIE**
Agent de service Hospitalier, Clinique Notre Dame d'Espérance, PERPIGNAN.
demeurant à ELNE
- **Madame GESTAS Reine**
Travailleur Social, C.A.F des Pyrénées-Orientales, PERPIGNAN.
demeurant à MOLITG-LES-BAINS
- **Monsieur GIRO Vincent**
Pompier, TRANSDEV AEROPORT PERPIGNAN, PERPIGNAN.
demeurant à CLAIRA
- **Monsieur GONIER Cyrille**
Superviseur péage, VINCI AUTOROUTE, NARBONNE.
demeurant à MILLAS
- **Madame GRANELL Sylvie**
Agent de service logistique, ASSOCIATION JOSEPH SAUVY, SOREDE.
demeurant à SOREDE
- **Madame IDJELLIDAINÉ Guislaine**
Conseiller de vente, AUCHAN HYPERMARCHE, VILLENEUVE-D'ASCQ.
demeurant à RIVESALTES
- **Madame JANOT Claudine**
Manager des ventes, VETIR, MONTREVAULT-SUR-EVRE.
demeurant à LE SOLER
- **Monsieur JIMENEZ José**
Directeur de travaux, SA FRANCOIS FONDEVILLE, PERPIGNAN.
demeurant à BAIXAS

- **Monsieur JOGUET Jean-Marc**
Employé qualifié libre-service, AUCHAN HYPERMARCHÉ, VILLENEUVE-D'ASCQ.
demeurant à BAHO
- **Monsieur JORDI Michel**
Cadre Commercial, DISTRIBUTION SANITAIRE CHAUFFAGE, VERNEUIL-EN-HALATTE.
demeurant à PERPIGNAN
- **Madame JULIA Marie**
employée, CHARTERING TRANSPORTS SERVICES, PERPIGNAN.
demeurant à BAHO
- **Madame KAWINSKA Fatma**
INFIRMIÈRE, ELSAN Clinique Saint-Pierre, PERPIGNAN.
demeurant à SAINT-ESTEVE
- **Madame LABASTIE Martine**
Vendeuse, AUCHAN HYPERMARCHÉ, VILLENEUVE-D'ASCQ.
demeurant à SAINT-LAURENT-DE-LA-SALANQUE
- **Monsieur LACOTTE Alain**
Ouvrier d'entretien, INSTITUTION GESTION SOCIALE DES ARMÉES, LA CABANASSE.
demeurant à LA CABANASSE
- **Madame LATTEUX Sonia**
Agent de Stérilisation, ELSAN Clinique Saint-Pierre, PERPIGNAN.
demeurant à FITOU
- **Madame LENNE Corinne**
Chef de produits, DIPA CHOCOLATIER, PERPIGNAN.
demeurant à LLUPIA
- **Monsieur LHOTE Jean Pierre**
Vendeur, DARTY GRAND EST, LIMONEST.
demeurant à TRESSERRE
- **Madame LOISEAU Corinne**
AGENT URSSAF, URSSAF LANGUEDOC ROUSSILLON, MONTPELLIER.
demeurant à CANET-EN-ROUSSILLON
- **Monsieur LOPEZ Jean Pierre**
Ouvrier en ESAT, ESAT- SAVS LA ROSELIÈRE, ELNE.
demeurant à ELNE
- **Madame LORGNET Isabelle**
Agent de service logistique, ASSOCIATION JOSEPH SAUVY, SORÈDE.
demeurant à SOREDE
- **Monsieur MADERN Thierry**
Ouvrier pâtissier, AUCHAN HYPERMARCHÉ, VILLENEUVE-D'ASCQ.
demeurant à BANYULS-DELS-ASPRES
- **Monsieur MAGOTA Claude**
Agent Logistique, CEMOI CHOCOLATIER ETS TORREMILA, PERPIGNAN.
demeurant à PERPIGNAN
- **Monsieur MALHONDA Marc**
Diététicien, ELSAN Clinique Saint-Pierre, PERPIGNAN.
demeurant à BOMPAS

- **Monsieur MALLEJAC Gilles**
Cadre bancaire, BANQUE POPULAIRE DU SUD, PERPIGNAN.
demeurant à VILLENEUVE-DE-LA-RAHO
- **Madame MARCHAND Nathalie**
Cadre administratif, ELSAN Clinique Saint-Pierre, PERPIGNAN.
demeurant à SAINT-ESTEVE
- **Monsieur MARTIN Bruno**
Conducteur péage, VINCI AUTOROUTE, NARBONNE.
demeurant à CERET
- **Madame MARTY Virginie**
Conseillère service clients, BANQUE POPULAIRE DU SUD, PERPIGNAN.
demeurant à SAINT-FELIU-D'AVALL
- **Madame MATIGNON Laurence**
Chargée clientèle, CAISSE D'EPARGNE LANGUEDOC-ROUSSILLON,
PERPIGNAN.
demeurant à CANOHES
- **Madame MERCIER Joséphine**
Agent de sécurité Gardiennage, PERNOD SAS - CAVES BYRRH, THUIR.
demeurant à TERRATS
- **Madame MEYRUEIX Mireille**
Chargée d'accueil-Responsable visites, SYNDICAT INITIATIVE DE THUIR,
THUIR.
demeurant à LES CLUSES
- **Madame MOTGER Catherine**
INFIRMIERE, ASSOCIATION JOSEPH SAUVY, SORÈDE.
demeurant à THUIR
- **Monsieur MULLER Christophe**
retraité-Employé, BANQUE DE FRANCE, MARNE LA VALLÉE.
demeurant à LE SOLER
- **Madame NAVARRO Anne Valérie**
Aide-soignante, ASSOCIATION JOSEPH SAUVY, SORÈDE.
demeurant à MONTESQUIEU-DES-ALBERES
- **Monsieur PADILLA Jean-Noël**
BRIGADIER 3ème échelon, SETRADA, LE BOULOU.
demeurant à LE BOULOU
- **Monsieur PALLARES Jean**
Chef de secteur, PERNOD S.A., CRETEIL.
demeurant à PERPIGNAN
- **Monsieur PALLOURE Denis**
Employé de banque, BANQUE POPULAIRE DU SUD, PERPIGNAN.
demeurant à PERPIGNAN
- **Madame PANAYOT Nathalie**
Superviseur péage, VINCI AUTOROUTE, NARBONNE.
demeurant à LATOUR-BAS-ELNE
- **Monsieur PARES Hervé**
Préparateur de commandes, PRO à PRO Distribution Sud, MONTAUBAN.
demeurant à PERPIGNAN

- **Madame PASCUAL Véronique**
Employée, BNP PARIBAS, PARIS.
demeurant à POLLESTRES

- **Madame PEDULLA Francine**
Cadre infirmière, CLINIQUE LA PINEDE, SAINT-ESTEVE.
demeurant à BAHO

- **Madame PENEZ Marie Christine**
Assistante de direction, DIPA CHOCOLATIER, PERPIGNAN.
demeurant à SAINTE-MARIE

- **Madame PEREZ Marie Hélène**
Agent des services hospitaliers, Clinique Notre Dame d'Espérance, PERPIGNAN.
demeurant à BOMPAS

- **Monsieur PEROY Vincent**
Nivoculteur, ALTI SERVICE FONT ROMEU PYRENEES 2000, FONT-ROMEU-
ODEILLO-VIA.
demeurant à EGAT

- **Madame PETITFILS Valérie**
Employée de banque, BANQUE POPULAIRE DU SUD, NIMES.
demeurant à CABESTANY

- **Monsieur PETTE Eric**
Vendeur, DARTY GRAND EST, LIMONEST.
demeurant à PERPIGNAN

- **Monsieur PINELL Daniel**
Assistant Service Technique, EUROVIA LANGUEDOC ROUSSILLON, SOLER
(LE).
demeurant à MILLAS

- **Monsieur PIQUEMAL Patrick**
Chef de service technique, SOC EXPLOIT SANITAIRE MER AIR SOLEIL,
COLLIOURE.
demeurant à ARGELES-SUR-MER

- **Monsieur POTIER Laurent**
Conseiller en insertion professionnelle, POLE EMPLOI, ARGELÈS-SUR-MER.
demeurant à TROUILLAS

- **Monsieur PUY Henri**
Agent d'accueil, ONYX LANGUEDOC ROUSSILLON, PIA.
demeurant à TORREILLES

- **Madame QUILES Antonia**
Assistante commerciale, DIPA CHOCOLATIER, PERPIGNAN.
demeurant à LE SOLER

- **Monsieur RAGONNET Patrick**
Ouvrier d'entretien, ASSOCIATION JOSEPH SAUVY, SORÈDE.
demeurant à SOREDE

- **Monsieur RESPAUT Jean Marc**
Cuisiner, ASSOCIATION JOSEPH SAUVY, SORÈDE.
demeurant à SAINT-ANDRE

- **Monsieur RIBAS Patrick**
Informaticien, C.A.F des Pyrénées-Orientales, PERPIGNAN.
demeurant à CANET-EN-ROUSSILLON
- **Monsieur RICHART Rémédios**
ASH, ELSAN Clinique Saint-Pierre, PERPIGNAN.
demeurant à PERPIGNAN
- **Madame ROBIN Nathalie**
Manager, C&A FRANCE, PARIS.
demeurant à PERPIGNAN
- **Monsieur ROBLES Franz**
Agent de maintenance, CEMOI CHOCOLATIER ETS TORREMILA, PERPIGNAN.
demeurant à BAHO
- **Monsieur ROJAS JOSE**
Chef de chantier, EUROVIA LANGUEDOC ROUSSILLON, SOLER (LE).
demeurant à SALEILLES
- **Madame ROLLAND Marianne**
Gestionnaire juriste, EQUAD RCC, ISSY-LES-MOULINEAUX.
demeurant à PERPIGNAN
- **Madame ROSAS DE ALMEIDA Maria**
Employée de banque, CREDIT FONCIER DE FRANCE, CHARENTON-LE-PONT.
demeurant à SALEILLES
- **Madame ROSON Sylvie**
Technicienne de production, PERNOD SAS - CAVES BYRRH, THUIR.
demeurant à THUIR
- **Monsieur SALVADOR Germain**
Employé de banque, BANQUE POPULAIRE DU SUD, PERPIGNAN.
demeurant à LLUPIA
- **Madame SANCHEZ Catherine**
Agent d'entretien, SCM CORADIX, PERPIGNAN.
demeurant à SAINT-LAURENT-DE-LA-SALANQUE
- **Monsieur SANCHIS Jean Pierre**
Cadre, VINCI AUTOROUTE, NARBONNE.
demeurant à CERET
- **Madame SAQUE Marie Thérèse**
Conducteur péage, VINCI AUTOROUTE, NARBONNE.
demeurant à BOMPAS
- **Monsieur SELLIER ROY Franck**
chargé d'affaires, GIE AG2R REUNICA, PARIS.
demeurant à PERPIGNAN
- **Monsieur SERRA Antoine**
Employé, CHARTERING TRANSPORTS SERVICES, PERPIGNAN.
demeurant à PERPIGNAN
- **Madame SERRADELL Danielle**
Comptable copropriété, FONCIA ROUSSILLON, PERPIGNAN.
demeurant à PERPIGNAN

- **Madame SERRA Martine**
Ouvrière en ESAT, ESAT JOAN CAYROL, BOMPAS.
demeurant à CANET-EN-ROUSSILLON

- **Madame SIDOU Joëlle**
Chargée Relation Client, DIPA CHOCOLATIER, PERPIGNAN.
demeurant à TOULOUGES

- **Monsieur SILLARD Frédéric**
Agent de service thérapie, SOC EXPLOIT SANITAIRE MER AIR SOLEIL,
COLLIOURE.
demeurant à ARGELES-SUR-MER

- **Madame SOPCIC Isabelle**
Employée de banque, CREDIT LYONNAIS, VILLEJUIF.
demeurant à ESPIRA-DE-L'AGLY

- **Madame SOREL Marie Michèle**
Assistante commerciale, DIPA CHOCOLATIER, PERPIGNAN.
demeurant à CANOHES

- **Monsieur TERUEL Fernand**
Ouvrier en Esat, ESAT- SAVS LA ROSELIERE, ELNE.
demeurant à PERPIGNAN

- **Madame TICHADOU Anne**
Technicienne de laboratoire, DIPA CHOCOLATIER, PERPIGNAN.
demeurant à POLLESTRES

- **Monsieur URBAIN Philippe**
Chef de cabine, AIR FRANCE, ROISSY.
demeurant à ESTOHER

- **Monsieur VAZQUEZ Antoine**
Employé de jeux, SAS CASINO DU BOULOU, LE BOULOU.
demeurant à PERPIGNAN

- **Madame VERNET Flavienne**
Ouvrière en ESAT, ESAT- SAVS LA ROSELIERE, ELNE.
demeurant à ELNE

- **Madame VILALTE Valérie**
Infirmière, CGS POLE SANITAIRE CERDAN, ERR.
demeurant à ANGOUSTRINE-VILLENEUVE-DES-ESCALDES

- **Monsieur VILA Marc**
Directeur SAV, DARTY GRAND EST, LIMONEST.
demeurant à SALEILLES

- **Monsieur VISAVATH Somsy**
Inspecteur principal service clients, XEROX TECHNOLOGY SERVICES,
VILLEPINTE.
demeurant à CABESTANY

- **Madame VUILLIER Bérangère**
Adjointe de caisse, SAS SOVECA-INTERMARCHE, CABESTANY.
demeurant à PERPIGNAN

- **Madame WAROQUIER Catherine**
Assistante expert, POLY EXPERT PERPIGNAN, SALEILLES.
demeurant à SALEILLES

Article 3 : La médaille d'honneur du travail OR est décernée à :

- **Madame AGOSTINHO Catherine**
Aide-soignante, CLINIQUE LE FLORIDE, LE BARCARES.
demeurant à SAINT-HIPPOLYTE
- **Madame AMADO Mireille**
Employée de banque, VINCI AUTOROUTE, NARBONNE.
demeurant à PRADES
- **Monsieur AMIGUAS Christophe**
Directeur de succursale, BANQUE POPULAIRE DU SUD, PERPIGNAN.
demeurant à PERPIGNAN
- **Monsieur ARAGON Joseph**
Chauffeur livreur encaisseur, ALVEA, MONTPOUILLAN.
demeurant à CERET
- **Monsieur BELMONTE Robert**
Commercial, CHAFFOTEAUX, SAINT DENIS.
demeurant à POLLESTRES
- **Monsieur BENARIBI Miloude**
Conducteur d'engin, LAFARGUEHOLCIM, CLAMART.
demeurant à ESPIRA-DE-L'AGLY
- **Madame BONNET Sylvie**
Employée de banque, CAISSE D'EPARGNE LANGUEDOC-ROUSSILLON,
PERPIGNAN.
demeurant à SAINT-FELIU-D'AVALL
- **Monsieur BONY Franck**
acheteur, DIPA CHOCOLATIER, PERPIGNAN.
demeurant à COLLIOURE
- **Madame BORDIER Roselyne**
Conseillère, MANDAE, CRETEIL.
demeurant à SALEILLES
- **Monsieur BRAU Gérard**
Employé, VEOLIA EAU, MONTPELLIER.
demeurant à PERPIGNAN
- **Madame CABAILLERIE Monique**
Comptable spécialisé, UGECAM LRMP, SAILLAGOUSE.
demeurant à BOURG-MADAME
- **Madame CALER Corinne**
Conductrice de machine, CEMOI CHOCOLATIER ETS TORREMILA,
PERPIGNAN.
demeurant à OPOUL-PERILLOS
- **Monsieur CARGOL Ernest**
Ouvrier en ESAT, ESAT CHARLES DE MENDITTE, BOMPAS.
demeurant à PERPIGNAN
- **Madame CLERGEOT Sylvie**
Manipulatrice en radiologie, SCM CORADIX, PERPIGNAN.
demeurant à CABESTANY

- **Madame CUEVAS Marguerite**
Directrice d'agence, BANQUE CIC SUD OUEST, THUIR.
demeurant à PERPIGNAN
- **Monsieur DA SILVA Philippe**
Employé, CHARTERING TRANSPORTS SERVICES, PERPIGNAN.
demeurant à CABESTANY
- **Madame DELAMON Brigitte**
Ouvrière en ESAT, ESAT JOAN CAYROL, BOMPAS.
demeurant à ILLE-SUR-TET
- **Madame DHELEMME Christine**
Diététicienne, CLINIQUE LA PINEDE, SAINT-ESTEVE.
demeurant à SAINTE-MARIE
- **Monsieur DRAPE Gilles**
Technicien moyen généraux, BANQUE POPULAIRE DU SUD, PERPIGNAN.
demeurant à PERPIGNAN
- **Madame GAUCHE Corinne**
Assistante du service social, C.A.F des Pyrénées-Orientales, PERPIGNAN.
demeurant à SAINT-FELIU-D'AMONT
- **Madame GONZALEZ Montserrat**
Lingère, ELSAN Clinique Saint-Pierre, PERPIGNAN.
demeurant à POLLESTRES
- **Monsieur GRAU Jean-pierre**
ouvrier manutentionnaire, SETRADA, LE BOULOU.
demeurant à SAINT-JEAN-PLA-DE-CORTS
- **Madame GUERRERO Assuncion Maria**
employée, SETRADA, LE BOULOU.
demeurant à LE BOULOU
- **Monsieur IVARS Marc**
Ouvrier en ESAT, ESAT JOAN CAYROL, BOMPAS.
demeurant à PERPIGNAN
- **Monsieur JALABERT François**
Conducteur d'engin, LAFARGUEHOLCIM, CLAMART.
demeurant à VILLENEUVE-LA-RIVIERE
- **Madame JULIA Marie**
employée, CHARTERING TRANSPORTS SERVICES, PERPIGNAN.
demeurant à BAHO
- **Madame LE DUC LEBALLEUR Catherine**
Employée CPAM, C.P.A.M des Pyrénées-Orientales, PERPIGNAN.
demeurant à CABESTANY
- **Madame LINCOU Catherine**
Conseiller Commercial Expert, GENERALE DE TELEPHONE, PERPIGNAN.
demeurant à PERPIGNAN
- **Monsieur MARIN Emmanuel**
Cadre, SETRADA, LE BOULOU.
demeurant à MAUREILLAS-LAS-ILLAS

- **Madame MERCIER Joséphine**
Agent de sécurité Gardiennage, PERNOD SAS - CAVES BYRRH, THUIR.
demeurant à TERRATS

- **Monsieur MIR René**
Attaché juridique, URSSAF LANGUEDOC ROUSSILLON, MONTPELLIER.
demeurant à PERPIGNAN

- **Madame MONTIEL Jacqueline**
Ouvrière en ESAT, ESAT CHARLES DE MENDITTE, BOMPAS.
demeurant à SAINT-ESTEVE

- **Monsieur MOYA José**
Ouvrier, SETRADA, LE BOULOU.
demeurant à CERET

- **Monsieur MULI Michel**
Agent d'enquête service Eau, Communauté de Communes ACVI, ARGELES-SUR-MER.
demeurant à PORT-VENDRES

- **Monsieur MULLER Christophe**
retraité-Employé, BANQUE DE FRANCE, MARNE LA VALLÉE.
demeurant à LE SOLER

- **Madame PACULL Frédérique**
Hôtesse de caisse, AUCHAN HYPERMARCHÉ, VILLENEUVE-D'ASCQ.
demeurant à SAINT-HIPPOLYTE

- **Madame PARNAU Christine**
Employée de banque, BANQUE POPULAIRE DU SUD, PERPIGNAN.
demeurant à PERPIGNAN

- **Monsieur PAUL Jean Jacques**
Développeur informatique - Employé de banque, BANQUE POPULAIRE DU SUD,
PERPIGNAN.
demeurant à SAINT-HIPPOLYTE

- **Monsieur PEREZ François**
conducteur de process, CEMOI CHOCOLATIER ETS TORREMILA, PERPIGNAN.
demeurant à TOULOUGES

- **Monsieur PEROY Vincent**
Nivoculteur, ALTI SERVICE FONT ROMEU PYRENEES 2000, FONT-ROMEU-ODEILLO-VIA.
demeurant à EGAT

- **Monsieur POTIER Laurent**
Conseiller en insertion professionnelle, POLE EMPLOI, ARGELÈS-SUR-MER.
demeurant à TROUILLAS

- **Monsieur PUJOL Max**
Employé de Banque, BANQUE POPULAIRE DU SUD, NIMES.
demeurant à BAIXAS

- **Monsieur PUY Henri**
Agent d'accueil, ONYX LANGUEDOC ROUSSILLON, PIA.
demeurant à TORREILLES

- **Monsieur QUER Thierry**
Conducteur machine, CEMOI CHOCOLATIER ETS TORREMILA, PERPIGNAN.
demeurant à CORNEILLA-LA-RIVIERE

- **Madame ROCA CHRISTINE**
Secrétaire, SETRADA, LE BOULOU.
demeurant à LE BOULOU
- **Madame RUIZ Catherine**
IDE, ELSAN Clinique Saint-Pierre, PERPIGNAN.
demeurant à TOULOUGES
- **Madame SAGUY Patricia**
Chauffeur livreur, CERP ROUEN, SAINT-ESTEVE.
demeurant à SAINT-ESTEVE
- **Monsieur SARDA Laurent**
Opérateur de Fabrication, REPUBLIC TECHNOLOGIES FRANCE, PERPIGNAN.
demeurant à LLUPIA
- **Monsieur SATGE Etienne**
Attaché Commercial, ETABLISSEMENTS MILHE ET AVONS, MARSEILLE.
demeurant à PERPIGNAN
- **Monsieur TABERNE Eric**
Employé de banque, BANQUE DE FRANCE, NOISIEL.
demeurant à PERPIGNAN
- **Madame VERRIER Anne Marie**
Standard Accueil, ELSAN Clinique Saint-Pierre, PERPIGNAN.
demeurant à LE SOLER

Article 4 : La médaille d'honneur du travail GRAND OR est décernée à :

- **Madame ARIZA Angèle**
Conseillère de vente, AUCHAN HYPERMARCHÉ, VILLENEUVE-D'ASCQ.
demeurant à BOMPAS
- **Monsieur BATLLE Bernard**
Cadre bancaire-Directeur de succursale, BANQUE POPULAIRE DU SUD, NIMES.
demeurant à RIVESALTES
- **Monsieur BELLES Jean Claude**
Responsable logistique, DIPA CHOCOLATIER, PERPIGNAN.
demeurant à LLUPIA
- **Monsieur BELMONTE Robert**
Commercial, CHAFFOTEAUX, SAINT DENIS.
demeurant à POLLESTRES
- **Monsieur BONIFASSY Marc**
Pompier Aéroport, TRANSDEV AEROPORT PERPIGNAN, PERPIGNAN.
demeurant à SAINTE-MARIE
- **Monsieur CABEZUELO Pierre**
Employé libre-service, AUCHAN HYPERMARCHÉ, VILLENEUVE-D'ASCQ.
demeurant à CANOHES
- **Madame CASADESSUS Régine**
Opératrice de fabrication, REPUBLIC TECHNOLOGIES FRANCE, PERPIGNAN.
demeurant à CABESTANY

- **Madame CAUTRES Marie-José**
Cadre de banque, BANQUE COURTOIS (SUCESSEUR DE L'ANCIENNE
MAISON COURTOIS & CIE DEPUIS 1760), TOULOUSE.
demeurant à THEZA
- **Monsieur CHIROLEU Frédéric**
Agent Logistique, CEMOI CHOCOLATIER ETS TORREMILA, PERPIGNAN.
demeurant à PERPIGNAN
- **Monsieur CORNIERE Jean-François**
Conducteur d'installation, RENAULT CLEON, CLEON.
demeurant à ILLE-SUR-TET
- **Madame CUTAYAR Yvelise**
Conseillère Entreprise, POLE EMPLOI, ARGELÈS-SUR-MER.
demeurant à ELNE
- **Madame DARDENNE Yvette**
Responsable d'équipe production, CEMOI CHOCOLATIER ETS TORREMILA,
PERPIGNAN.
demeurant à LE SOLER
- **Madame DESPORTEAUX Pascale**
Intendante Principale, APAS-BTP, MONTRouGE.
demeurant à BANYULS-SUR-MER
- **Madame DEVEAUD Christine**
Opératrice de fabrication, REPUBLIC TECHNOLOGIES FRANCE, PERPIGNAN.
demeurant à BOMPAS
- **Monsieur DOMENJO Eric**
Employée de banque, BANQUE COURTOIS (SUCESSEUR DE L'ANCIENNE
MAISON COURTOIS & CIE DEPUIS 1760), TOULOUSE.
demeurant à PERPIGNAN
- **Madame DUTRY Marie Christine**
Secrétaire comptable, BANQUE DE FRANCE - PERPIGNAN, PERPIGNAN.
demeurant à CABESTANY
- **Madame ESCANDE Chantal**
AMP, UGECAM LRMP, SAILLAGOUSE.
demeurant à BOURG-MADAME
- **Monsieur ESTEVEZ François**
Agent logistique, CEMOI CHOCOLATIER ETS TORREMILA, PERPIGNAN.
demeurant à POLLESTRES
- **Madame FERHANI Nadia**
Responsable de service-conciliatrice, C.P.A.M des Pyrénées-Orientales,
PERPIGNAN.
demeurant à SALEILLES
- **Madame GONZALEZ Montserrat**
Lingère, ELSAN Clinique Saint-Pierre, PERPIGNAN.
demeurant à POLLESTRES
- **Madame GUEYNE Anne**
Agent URSSAF, URSSAF LANGUEDOC ROUSSILLON, MONTPELLIER.
demeurant à PERPIGNAN

- **Madame HUOT Michèle**
Conducteur machine, CEMOI CHOCOLATIER ETS TORREMILA, PERPIGNAN.
demeurant à SAINT-LAURENT-DE-LA-SALANQUE
- **Madame JESS Marie Josée**
Manipulatrice, SCP CENTRE CATALAN D'ONCOLOGIE, PERPIGNAN.
demeurant à PERPIGNAN
- **Madame LLAMAS Joëlle**
Secrétaire, SCP CENTRE CATALAN D'ONCOLOGIE, PERPIGNAN.
demeurant à LE SOLER
- **Madame LLUIS Marie José**
Secrétaire de greffe, SCP CH. GALLISSAIRES ET T. GOURGOULLAT,
PERPIGNAN.
demeurant à SAINT-ESTEVE
- **Monsieur MAROTO Grégoire**
Comptable atelier, PERPIGNAN AVENIR AUTOMOBILES, PERPIGNAN.
demeurant à SAINTE-MARIE
- **Madame MEYNADIER-VERA Anne-Marie**
Infirmière, CGS POLE SANITAIRE CERDAN, ERR.
demeurant à SAILLAGOUSE
- **Monsieur PARAROLS Jean**
Responsable technique - Chef d'atelier, SA ROUSSILLON ALU, CANET-EN-
ROUSSILLON.
demeurant à BAGES
- **Madame PARES Hélène**
conseillère Assurance Maladie, C.P.A.M des Pyrénées-Orientales, PERPIGNAN.
demeurant à CORNEILLA-LA-RIVIERE
- **Monsieur ROIGT Michel**
Employé de Banque, BANQUE POPULAIRE DU SUD, PERPIGNAN.
demeurant à CERET
- **Monsieur ROUYER HUBERT**
REPRESENTANT TECHNIQUE, AIRBUS EXO ALPHA SAS, BLAGNAC.
demeurant à PORT-VENDRES
- **Madame TOMAS Catherine**
Délégitaire Agence comptable, URSSAF LANGUEDOC ROUSSILLON,
MONTPELLIER.
demeurant à PERPIGNAN
- **Monsieur VALLS Marc**
Brancardier, CLINIQUE LA PINEDE, SAINT-ESTEVE.
demeurant à ILLE-SUR-TET
- **Madame VERRIER Anne Marie**
Standard Accueil, ELSAN Clinique Saint-Pierre, PERPIGNAN.
demeurant à LE SOLER
- **Monsieur VIGUIER Frédéric**
Agent logistique, CEMOI CHOCOLATIER ETS TORREMILA, PERPIGNAN.
demeurant à PALAU-DEL-VIDRE

Article 5 : Recours

Le présent arrêté peut faire l'objet :

- d'un recours gracieux auprès de l'auteur de l'acte dans les deux mois suivant sa publication, le silence gardé par l'administration pendant plus de 2 mois sur la demande de recours gracieux emportant décision implicite de rejet qui peut elle-même être déférée au Tribunal Administratif de Montpellier, 6 rue Pitot – CS 99002 – 34063 Montpellier cedex 2, dans un délai de 2 mois ;

- d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Montpellier, 6 rue Pitot – CS 99002 – 34063 Montpellier cedex 2, dans un délai de deux mois à compter de sa publication, le délai de recours gracieux étant interruptif du délai de recours contentieux.

- recours contre le présent arrêté peut être formulé devant le Tribunal Administratif de Montpellier, 6 rue Pitot – CS 99002 – 34063 Montpellier cedex 2, dans le délai de deux mois à compter de sa notification ou publication, soit par courrier, soit par l'application informatique Télérecours accessible sur le site internet <http://www.telerecours.fr>.

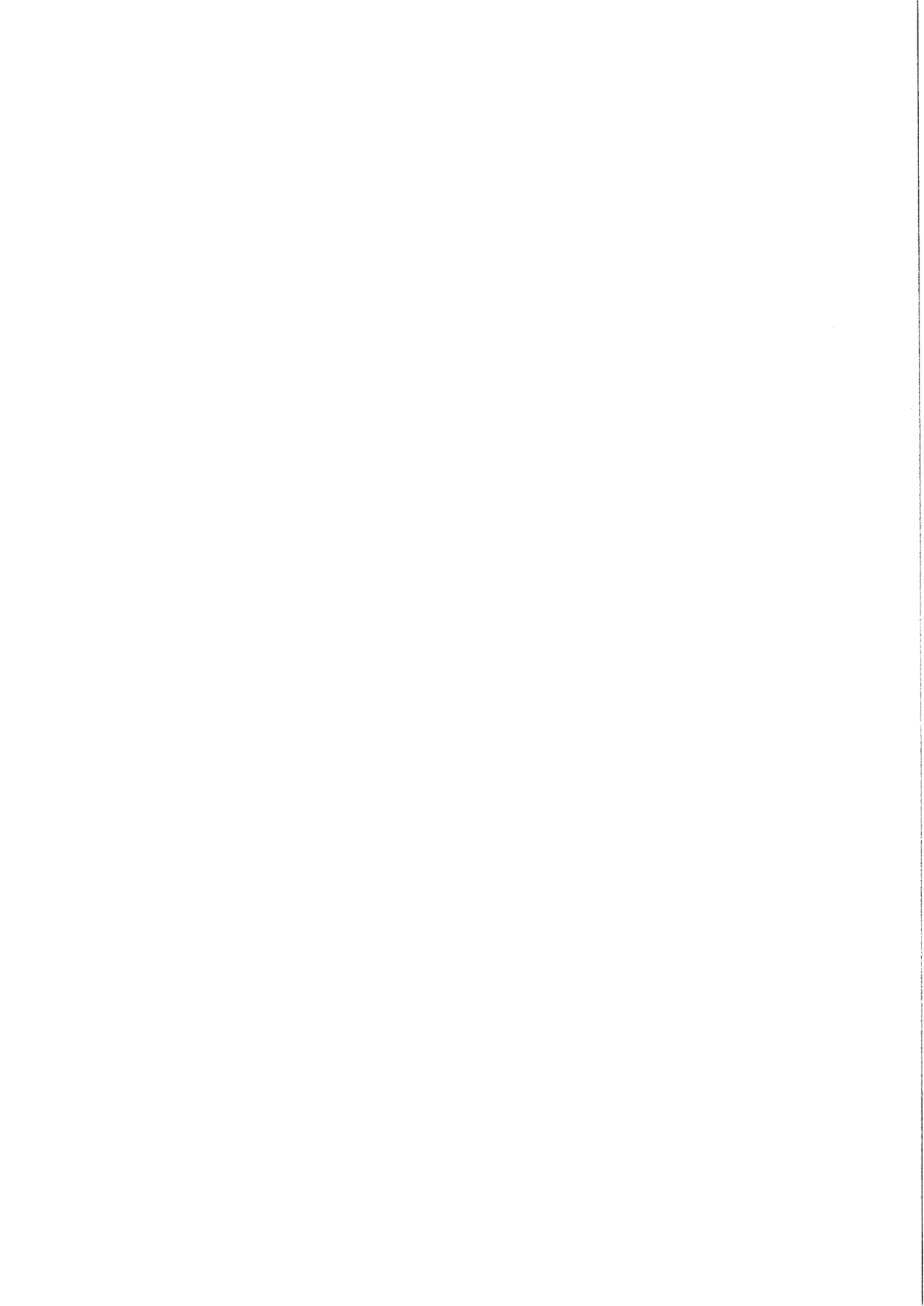
Article 6 : Monsieur le secrétaire général et Monsieur le directeur de cabinet sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture des Pyrénées-Orientales.

Perpignan, le 21 novembre 2019

P/le préfet des Pyrénées-Orientales,
Et par subdélégation du DIRECCTE Occitanie,
Le responsable de l'unité départementale,



Éric DOAT



DÉCISION PORTANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE

Le Directeur du Centre Hospitalier de PERPIGNAN,

Vu le Code de la Santé Publique et en particulier ses articles L.6143-7 et D.6143-33 et suivants ;

Vu la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'Hôpital ;

Vu l'arrêté ministériel du 17 juin 2008 portant nomination de M. Vincent ROUVET en qualité de Directeur du Centre Hospitalier de Perpignan ;

Vu l'arrêté de la Directrice Générale du Centre National de Gestion du 27 juillet 2016 maintenant M. Vincent ROUVET dans l'emploi fonctionnel de Directeur du Centre Hospitalier de Perpignan jusqu'au 10 août 2020 ;

DÉCIDE

Article 1^{er} :

M. Vincent ROUVET, Directeur, se réserve la signature des affaires indiquées ci-après :

- **Correspondances importantes avec :**
 - . le Ministère de la Santé
 - . les Autorités de Tutelle et les représentants de l'État,
 - . le Président et les membres du Conseil de Surveillance,
 - . les membres du Directoire,
- **Notes de service générales,**
- **Décisions de nomination des Médecins Assistants et Attachés,**
- **Décisions de nomination des personnels d'encadrement,**
- **Marchés et contrats de fournitures, services et travaux d'une valeur supérieure à 90 000€ HT,**
- **Actes juridiques concernant le patrimoine de l'établissement,**
- **Tous courriers ou documents qu'il paraît utile à l'ensemble de l'équipe de direction de faire signer par le directeur.**

Article 2 :

Mme Brigitte ROUVET, Mme Anne-Marie MONIER, Mme Jacqueline PRAT, Mme Karine BEDOLIS, M. Grégory GUIBERT Directeurs-Adjoints, reçoivent délégation de signature pour la totalité des compétences fixées à l'article 1, en cas d'absence ou d'empêchement du Directeur.

Article 3 :

Délégation permanente est donnée à **M. Grégory GUIBERT** Directeur-Adjoint chargé des Affaires Financières et de la facturation, à l'effet de signer au nom du Directeur les emprunts et lignes de trésorerie, les ordonnances de paiements, les pièces justificatives des dépenses et les ordres de recettes, dans le cadre et la limite des ouvertures de crédits sur les comptes budgétaires.

En l'absence ou impossibilité ponctuelle de **M. Grégory GUIBERT**, délégation est donnée à **Mme Anne-Marie MONIER**, **Mme Jacqueline PRAT**, **Mme Karine BEDOLIS**, Directeurs-Adjoints.

Article 4 :

En dehors des affaires réservées à la signature du Directeur et de celles dont la signature est déléguée selon les modalités prévues aux articles 2 et 3,

Mme Karine BEDOLIS, Directeur-Adjoint chargé du Département de la Politique Médicale et du Contrôle Interne,

Mme Anne-Marie MONIER, Directeur-Adjoint chargé du Département des Moyens Opérationnels,

M. Grégory GUIBERT Directeur-Adjoint chargé de la Direction des Affaires Financières et de la facturation,

Mme Jacqueline PRAT, Directeur-Adjoint chargé de la direction de la relation aux usagers, des affaires juridiques, du service social, Unité de Protection des Majeurs, des missions de santé publique et de la Recherche Clinique,

Mme Olivia DIVOL, Directeur-Adjoint chargé de la Direction des Affaires Médicales,

Mme Isabelle HERAN-MICHEL Praticien Hospitalier Chef de Service à la Pharmacie,

reçoivent délégation de signature pour les affaires relevant de leurs attributions ainsi que pour la signature des marchés et contrats de fournitures, services et travaux d'un montant inférieur à 90 000 € H.T.

Article 5 :

Délégation de signature pour les affaires relevant de leurs attributions est également donnée aux personnes désignées ci-dessous :

□□ Filière Gériatriques

□ **Mme Olivia DIVOL** est autorisée à signer les conventions HAD avec les SSIAD extérieurs.

□□ Direction des Affaires Financières et de la facturation

□ **Mme Annie CHOLET-MARFAING** et **Mme Fanny BALLARIN-BENASSIS**, sont autorisées à signer les bordereaux journaux des titres recettes, les bordereaux journaux des titres mandats, les justificatifs d'émissions de titre de recettes et les certificats administratifs.

Mme Céline BRIGNON, Ingénieur, est autorisée à signer les conventions de stage, les ordres de missions avec incidence financière, les bordereaux journaux des titres de recettes, les justificatifs d'émissions de titre de recettes et les certificats administratifs.

▣ Département des Moyens Opérationnels

- ▣ **M. Rémi AFHIR**, Ingénieur biomédical, est autorisé à signer les bons de commande relatifs à des dépenses d'exploitation et d'investissement d'un montant inférieur à 4000 € HT dans les secteurs biomédicaux, dans la limite des crédits disponibles inscrits au budget sur les comptes correspondants.
- ▣ **M. Olivier BALAS**, Ingénieur biomédical, est autorisé à signer les bons de commande relatifs à des dépenses d'exploitation et d'investissement d'un montant inférieur à 4000 € HT dans les secteurs biomédicaux, dans la limite des crédits disponibles inscrits au budget sur les comptes correspondants.
- ▣ **M. Cédric GSELL, M. Alexandre MOUTON et Mme Christine HENIN**, Attachés d'Administration Hospitalière, sont autorisés à signer :
 - Les bons de commandes relatifs à des dépenses d'exploitation d'un montant inférieur à 4000 € HT dans les secteurs logistiques, hôteliers et biomédicaux, dans la limite des crédits disponibles inscrits au budget sur les comptes correspondants.
 - Les justificatifs de « service fait » préalables au mandatement des dépenses engagées sur l'ensemble des comptes relevant de la Direction des Achats et de la Logistique, hors dépenses relevant des services techniques.
- ▶ **M. Jean Philippe BILY** Ingénieur, est autorisé à signer :
 - Les bons de commande relatifs à des dépenses d'exploitation d'un montant inférieur à 4000 € HT, dans les secteurs restauration et blanchisserie.

▶▶ Direction des Travaux

- ▶ **M. Jean-Marc MAURICE**, Ingénieur en Chef, est autorisé à signer :
 - Les bons de commande de travaux ou de fournitures d'un montant inférieur à 4000 € HT, dans la limite des crédits disponibles inscrits au budget sur les comptes correspondants.
 - Les justifications de « service fait » préalables au mandatement des dépenses engagées sur l'ensemble des comptes relevant du service technique Génie Civil.
 - Les avis et titres d'habilitations électriques et les permis CACES.
 - Les actes de cession de droits réels sur des parcelles du Centre Hospitalier lorsque ledit acte est préalablement approuvé par le Conseil de Surveillance et lorsque le Directeur authentifie ledit acte publié en la forme administrative.
- ▶ **M. Patrick GRAUBY**, Ingénieur, est autorisé à signer en cas d'absence de **M. Jean-Marc MAURICE** :
 - Les bons de commande de travaux ou de fournitures d'un montant inférieur à 4000 € HT, dans la limite des crédits disponibles inscrits au budget sur les comptes correspondants.
 - Les justifications de « service fait » préalables au mandatement des

dépenses engagées sur l'ensemble des comptes relevant du service technique Génie Civil.

► M. Jonathan VANNIER, Ingénieur, est autorisé à signer en cas d'absence de M. Jean-Marc MAURICE :

- Les bons de commande de travaux ou de fournitures d'un montant inférieur à 4000 € HT, dans la limite des crédits disponibles inscrits au budget sur les comptes correspondants.
- Les justifications de « service fait » préalables au mandatement des dépenses engagées sur l'ensemble des comptes relevant du service technique Génie Civil.

► ► Département Ressources Humaines et Organisation,

► Madame Catherine RIGAL, Attachée d'Administration Hospitalière et Monsieur Yannick MAUPETIT Attaché d'Administration Hospitalière sont autorisés à signer :

- Les contrats de recrutement, les prolongations et les fins de contrat, ainsi que les conventions de stage, en cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Jérôme RUMEAU, Directeur du Centre Hospitalier de PRADES dans le cadre du cumul d'activité accessoire dont il bénéficie, conformément au titre II du décret n° 2017-105 du 27 janvier 2017
- Toutes décisions afférentes à la carrière, tels avis d'affectation, modification, interruption et fin de carrière ;
- Les justifications de « service fait » préalable au mandatement des dépenses engagées sur l'ensemble des comptes relevant de la Direction des Ressources Humaines
- Tous documents afférents à la gestion du temps de travail, CET et le temps syndical.
- Tous documents afférents à l'absentéisme et à la validation de position d'absence
- Tous documents afférents à la gestion des congés exceptionnels
- Tous documents afférents à la formation continue.

► Madame Agnès DESMARS, Directrice des soins - Coordinatrice générale des soins, est autorisée à signer :

- Les conventions de stage, en cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Jérôme RUMEAU, Directeur du Centre Hospitalier de PRADES dans le cadre du cumul d'activité accessoire dont il bénéficie, conformément au titre II du décret n° 2017-105 du 27 janvier 2017;

► ► Système d'information Convergence GHT

► M. Mickaël TAINE, Responsable du SIH et communication, est autorisé à signer :

- les bons de commande relatifs à des dépenses d'exploitation d'un montant inférieur à 4000 € HT dans le secteur informatique, dans la limite des crédits disponibles inscrits au budget sur les comptes correspondants.
- Les documents concernant la gestion interne de la Direction du Système d'Information du CHP.

►► Pharmacie

► Mme Isabelle HERAN-MICHEL, Mme Christine BARCELO et Mme Valérie HEBERT, Mme Sophie BAUER Praticiens Hospitaliers à la Pharmacie, sont autorisées à signer :

- Les documents relevant des attributions de la Pharmacie, en particulier les bons de commandes, dans la limite des crédits disponibles inscrits au budget sur les comptes correspondants.
- Les justifications de « service fait » préalables au mandatement des dépenses engagées sur l'ensemble des comptes relevant de la Pharmacie.

►► IMFSI

► Mme. Rachida ABBAS, Directrice des Soins, en charge de l'Institut Méditerranéen de Formation en Soins Infirmiers est autorisée à signer :

- Les Documents relevant des attributions de l'IMFSI, en particulier les bons de commandes d'un montant inférieur à 4000€ HT, dans la limite des crédits disponibles inscrits au budget sur les comptes correspondants.

Article 6 :

Délégation de signature est donnée à Mme Olivia DIVOL, Mme Anne-Marie MONIER, Mme Jacqueline PRAT, Mme Brigitte ROUVET, M. Grégory GUIBERT, Mme Karine BEDOLIS - Directeurs-Adjoints, M. Jérôme RUMEAU Directeur du Centre Hospitalier de PRADES, M. Mickaël TAINÉ - responsable du SIH et communication, Mme Agnès DESMARS, Directrice des soins - Coordinatrice générale des soins, à l'effet de signer, pendant la période où ils sont de garde au titre de la Direction générale, toutes décisions et tous documents nécessaires dans la limite des attributions liées à cette garde administrative.

Article 7 :

Monsieur Jérôme RUMEAU Directeur du Centre Hospitalier de PRADES (66) établissement membre du GHT AUDE-PYRENEES dont le Centre Hospitalier de PERPIGNAN est établissement support est autorisé dans le cadre d'un cumul d'activité accessoire, conformément au titre II du décret n° 2017-105 du 27 janvier 2017, à participer aux gardes administratives du Centre Hospitalier de PERPIGNAN et à assurer la supervision de certains dossiers dans son domaine d'attribution. Participation au comité technique d'établissement et signature des Procès-Verbaux en cas d'absence du Président. Participation en tant que membre représentant de l'administration aux Commissions Administratives Paritaires Départementales (CAPD), Commissions Consultatives Paritaires (CCP) et signature des Procès-Verbaux. Négociations avec les représentants du personnel et signature de tout document en lien avec le temps syndical.

Article 8 :

La présente décision sera notifiée aux délégataires, publiée au Bulletin des actes administratifs du département des Pyrénées-Orientales, diffusée sur le site Intranet du Centre Hospitalier de Perpignan et communiquée au Conseil de Surveillance.

Fait à Perpignan, le 21 octobre 2019

Le Directeur,

Vincent ROUVET

Spécimens de signature :

DIRECTION GENERALE :

Brigitte ROUVET



DEPARTEMENT DE LA POLITIQUE MEDICALE ET DU CONTROLE INTERNE

Karine BEDOLIS

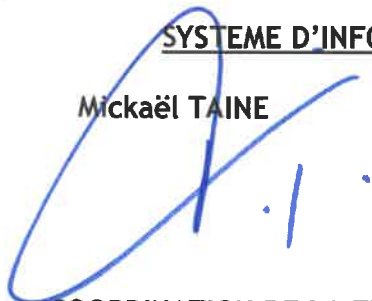


Olivia DIVOL



SYSTEME D'INFORMATION CONVERGENCE GHT

Mickaël TAINÉ



COORDINATION DE LA FILIERE GERIATRIQUE ET DE LA QUALITE

Olivia DIVOL



DIRECTION DES AFFAIRES FINANCIERES ET DE LA FACTURATION

Grégory GUIBERT



Fanny BALLARIN-BENASSIS



Annie CHOLET-MARFAING



Céline BRIGNON



DEPARTEMENT DES MOYENS OPERATIONNELS

Anne-Marie MONIER



Remi AHFIR



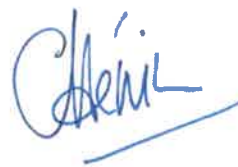
Jean Philippe BILY



Cédric GSELL



Christine HENIN



Alexandre MOUTON



Olivier BALAS

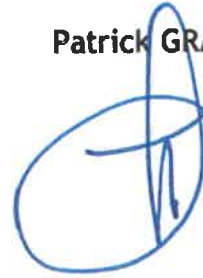


DIRECTION DES TRAVAUX

Jean-Marc MAURICE



Patrick GRAUBY



Jonathan VANNIER



DEPARTEMENT RESSOURCES HUMAINES ET ORGANISATION

Catherine RIGAL



Yannick MAUPETIT

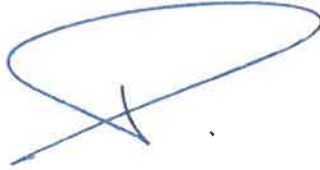


Agnès DESMARS



DIRECTEUR DU CENTRE HOSPITALIER DE PRADES

Jérôme RUMEAU



DIRECTION DE LA RELATION AUX USAGERS, DES AFFAIRES JURIDIQUES, DU SERVICE SOCIAL, UPM, DES MISSIONS DE SANTE PUBLIQUE ET DE LA RECHERCHE CLINIQUE

Jacqueline PRAT



PHARMACIE

Isabelle HERAN-MICHEL



Sophie BAUER

Christine BARCELO



Valérie HEBERT



INSTITUT MEDITERRANEEN DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS

Rachida ABBAS



